La LIBERTÉ

Vol. 87 n°14 • du 7 au 13 juillet 2000 • SAINT-BONIFACE

88 ¢ + taxes

Des projets à l'horizon

La Corporation Riel est fière de ses succès et s'apprête à mettre de l'avant plusieurs projets pour la prochaine année.

■ Page 17.

Citation de la semaine

« Un dromadaire, un serpent énorme et une grenouille géante côtoient les animaux de la ferme plus habituels. »

Pierrette Boily décrit une des contributions du Musée de Saint-Boniface à l'exposition *Timeless Treasures*, une série d'œuvres originales et uniques, présentement en montre au Musée de l'Homme et de la Nature.

■ Page 9.

Le SOMMAIRE

Comment nous rejoindre?
Téléphone: 237-4823
Télécopieur: 231-1998
Sans frais: 1-800-523-3355
la_liberte@presse-ouest.mb.ca

Ô Canada !



photos: Sandra Poirier

Jeunes et moins jeunes ont profité de la longue fin de semaine de la fête du Canada pour célébrer les beautés et les richesses de notre pays. Tandis que certaines communautés de la région de La Montagne et du sud de la province ont accueilli les membres du Relais 2000 du Sentier transcanadien, les résidants de Somerset participaient en grand nombre aux retrouvailles de leur communauté. Le Festival du patrimoine Montcalm a aussi connu un bon succès avec ses spectacles multiculturels. Toujours dans le cadre de la fête du Canada, plusieurs familles ont déambulé dans les rues de Saint-Boniface pour finalement faire une halte soit au Centre culturel franco-manitobain où l'on présentait des spectacles et des activités pour enfants ou au Fort Gibraltar. Une fin de semaine ensoleillée et bien remplie !

Un refus catégorique

À la suite d'une rencontre du conseil, les autorités du village de Saint-Pierre ont fait fi des préoccupations exprimées par les résidants, en décidant de ne pas réintégrer la Corporation de développement communautaire Chaboillé.

■ Page 5.

Ils ont gagné!

La délégation manitobaine a remporté les grands honneurs des Jeux francophones du Nord et de l'Ouest qui ont eu lieu à Edmonton.

■ Page 15.

ENTREPRISE SAINT-BONIFACE INC.

Coup de main économique

Mylène CRÊTE

Entreprise Saint-Boniface Inc. a dévoilé lors de son assemblée générale annuelle du 26 juin avoir réalisé des investissements totalisant 1,3 million de dollars pour l'année 1999-2000. Son directeur général, Marc Lavoie, se dit très satisfait de l'ampleur des activités économiques de l'organisme.

« En un an nous avons réalisé des investissements qui sont équivalents à ce que nous avions réussit à amasser en cinq ans, lance-t-il. C'est vraiment remarquable! » Cette croissance a été possible grâce à l'autosuffisance et à l'indépendance de l'organisme qui n'a plus à se soumettre aux demandes du gouvernement depuis le mois de mars 1995.

Ce nouveau statut lui a permis de choisir les options qui lui convenait et d'établir ses propres critères pour le choix des emprunteurs. « Lorsque le gouvernement nous subventionnait, nous étions limités à faire des prêts de dernier recours qui regroupent une clientièle risquée, explique Marc Lavoie. Ces prêts ne devaient pas dépasser 75 000 $, alors ils nous rapportaient moins d'argent à réinvestir. Aujourd'hui, notre indépendance nous donne une flexibilité dans le choix des projets pour développer l'économie de la communauté.»

L'octroi de prêts substantiels pour divers projets a permis à l'organisme d'augmenter ses investissements. Il a, entre autres, accordé un prêt de 300 000 $ à la Corporation Riel en mars pour l'achat du Club La Vérendrye.

L'organisme de développement économique a aussi effectué des achats immobiliers équivalant 550 000 $ en investissements. « L'immobilier est avantageux pour nous car c'est un secteur qui permet d'agir immédiatement si nous avons des problèmes avec le locataire, indique Marc Lavoie. Cela nous permet aussi d'augmenter notre fonds d'investissements. »

Entreprise Saint-Boniface Inc. et son partenaire Century 21 Carrie.com ont fait l'acquisition de propriétés situées près de l'Hôtel de Ville de Saint-Boniface afin d'y construire un édifice commercial et résidenciel de huit étages. « Ça serait le plus grand développement sur le boulevard Provencher qu'il n'y a jamais eu, s'exclame Marc Lavoie. Nous espérons pouvoir travailler sur le design cet été et présenter un dessin conceptuel à l'automne. »

Le projet d'envergure à venir pour Entreprise Saint-Boniface Inc. demeure la construction du Pont Provencher et de sa terrasse contenant une dizaine de kiosques. « On ne voit pas ça souvent de l'activité commerciale sur un pont, affirme-t-il. C'est avantageux pour nous et ça attire le tourisme à Saint-Boniface. » L'organisme prévoit louer les kiosques, ce qui lui permettra de rentabiliser l'argent qu'il a investit dans la Crêperie il y a deux ans.

Entreprise Saint-Boniface Inc. continuera à chercher de bonnes opportunités immobilières qui lui permettront à la fois de développer économiquement Saint-Boniface et d'augmenter l'argent disponible pour investir dans différents projets. L'organisme prévoit aussi influer sur la qualité de vie du quartier en améliorant les « atouts physiques ».

« Jusqu'à maintenant nous avons su bien gérer nos risques grâce à notre flexibilité de même que notre discipline et nous voulons continuer à le faire, commente Marc Lavoie. Il n'y a rien qui nous est impossible pour le développement de Saint-Boniface et c'est ce qui fait la beauté de notre situation. »

La LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directeur et rédacteur en chef par intérim: **Pascal DUBÉ** • Journalistes: **Daniel BAHUAUD, Sandra POIRIER, Érick THÉBERGE** et **Mylène CRÊTE** (Stagiaire) • Caricaturiste: **Cayouche (Réal BÉRARD)** • Bicolo: **Roxanne BOUCHARD** et **Véronique TOGNERI** • Chef de la production et coordonnatrice de la publicité: **Véronique TOGNERI** • Secrétaire administrative: **Roxanne BOUCHARD** • Publicité: **Pascal DUBÉ** • Développement de photos: **Hubert PANTEL**.

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** • Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** • Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable • Téléphone: **(204) 237-4823** • Sans frais: **1-800-523-3355** • Télécopieur: **(204) 231-1998**.

L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. • Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet: **http://www.presse-ouest.mb.ca** • Courrier électronique: **la_liberte@presse-ouest.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba:** 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses) • **Ailleurs au Canada:** 32,10 $ (TPS incluse) • **États-Unis:** 90 $ • **Outre-mer:** 125 $ • Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois • Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach.**

N° de la convention: 1374079 • PAP 7996

ISSN 0845-0455

APF

OPSCOM
Représentation nationale:
1-800-2OPSCOM
(613) 241-5700

Fondation Donatien Frémont

SAINT-BONIFACE

Un appui retentissant

Selon le Comité consultatif du projet du pont Provencher, 87 % des résidants de Saint-Boniface et Winnipeg approuvent les ébauches des deux nouveaux pont qui verront le jour en 2003.

Daniel BAHUAUD

Plus les résidants de Winnipeg en apprennent sur les ponts véhiculaire et piétonnier jumelés qui remplaceront en 2003 le pont Provencher actuel, plus ils y sont favorables.

C'est du moins ce qu'a affirmé la Ville de Winnipeg le 28 juin, à la suite du dépouillement des bulletins de commentaires remplis par les résidants lors des rencontres publiques sur la conception préliminaire des ponts.

La consultation publique avait pour but de recueillir les réactions de la population du quartier quant aux plans proposés. Environ 600 personnes ont participé aux trois rencontres en fin de mai et début de juin, où chaque personne a été invitée à remplir un bulletin de commentaires. De plus, la Ville a sollicité les commentaires des résidants par la poste, les journaux et le courrier électronique.

Selon la Ville, seulement 13 % des répondants s'opposent aux nouveaux ponts, et ce surtout à cause de leur coût. Environ 75 % des répondants sont en faveur du projet, et près de 12 % l'appuient en principe, moyennant quelques changements à la conception, notamment le pont piétonnier.

« Plusieurs répondants ont indiqué que la sécurité des piétons les inquiète, explique la consultante en développement communautaire et assistante au Comité consultatif de la Ville, Susan Freig. L'éclairage, l'accès aux téléphones d'urgence et des patrouilles policières sur le pont figurent parmi les points soulevés. C'est sûr que le Comité consultatif et les architectes ont déjà songé à ces questions, mais les résultats nous rappellent leur importance. »

Pour les entrepreneurs du boulevard Provencher, les résultats de la consultation publique sont de bon augure. « C'est une excellente nouvelle, affirme la propriétaire du Bistro Promenade, Chantal Grenier. Mais ce sera bien pour les résidants et Saint-Boniface en général. Avec ces ponts, notre quartier se refait une beauté. »

Même son de cloche chez le propriétaire du Dépanneur Shell sur le boulevard, Serge Dufault. « Je suis heureux du projet, lance-t-il à son tour. La circulation va sûrement augmenter. Ma seule inquiétude concerne la période de construction en tant que telle, qui va temporairement nous nuire. Il faudra se serrer la ceinture. »

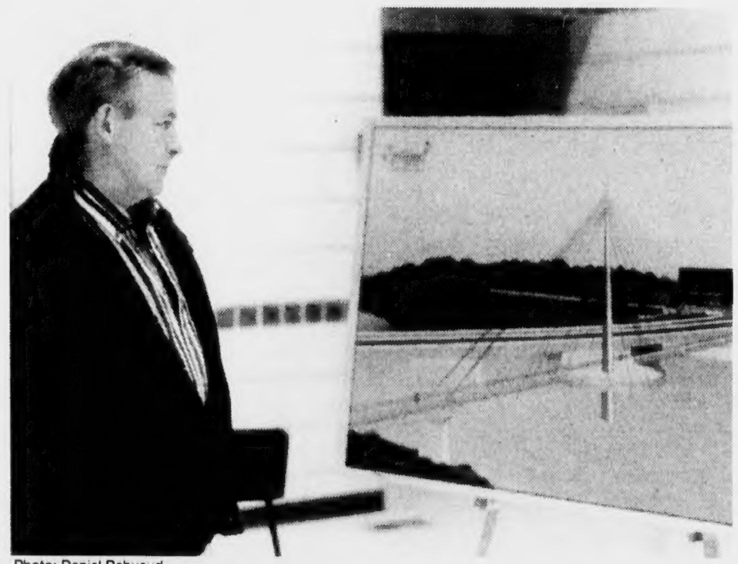


Photo: Daniel Bahuaud

Un résidant examine un dessin préliminaire du pont piétonnier lors de la consultation publique tenue à Saint-Boniface.

DSFM

Les parents ont eu raison

Sandra POIRIER

Les parents des écoles Lavallée et Précieux-Sang n'auront plus à payer de leurs poches l'enseignement de la catéchèse de leurs enfants. Lors de leur réunion régulière le 21 juin, les commissaires de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) ont adopté une proposition visant à régler provisoirement le problème qui existe dans ces deux écoles.

Ainsi, le pourcentage de temps d'enseignement de la catéchèse sera ajouté au budget 2000-2001 de ces deux écoles. « Le financement proviendra du plan de contingence, précise le directeur général de la DSFM, Léo Robert. Donc, ceci ne coûtera pas plus cher à la Division scolaire. »

Après avoir présenté aux représentants régionaux urbains et aux commissaires le point de vue des parents de l'école Lavallée, Gérald Chartier, s'est dit heureux de la décision à court terme. « Nous sommes très satisfaits de la solution à court terme, indique-t-il. Le programme de catéchèse est un programme important aux yeux des parents de l'école et nous sommes contents que l'an prochain ce sera la DSFM qui payera les catéchistes et non plus les parents. »

Quant à la recommandation suggérée dans le rapport de la direction de la DSFM, les commissaires ont préféré la référer au comité de personnel pour étude. La recommandation suggérait entre autres que les directions d'école aient la possibilité d'embaucher des personnes non-certifiées avec le pourcentage de temps qui est prévu dans l'allocation du personnel enseignant régulier étant donné que jusqu'à présent les directions ne peuvent pas utiliser ces fonds pour l'embauche de personnes non-certifiées en enseignement.

Il était aussi recommandé que les catéchistes soient recrutés parmi les membres des paroisses concernées et que le salaire de ces employés ne soit pas plus élevé que le salaire horaire d'un auxiliaire.

Ces propositions ont été discutées à la suite d'une demande faite par des parents de l'école Lavallée. Ces derniers avaient demandé que la CSFM fournisse une somme de 15 500 $ pour défrayer les coûts de l'enseignement de la catéchèse aux élèves de l'école Lavallée. Des 427 élèves inscrits cette année à l'école Lavallée, 356 élèves participent au cours de catéchèse.

Éditorial

Il n'y a pas d'éditorial cette semaine!



À VOUS la parole

Une fierté bien fêtée!

Monsieur le rédacteur,

Cette lettre a été écrite pour remercier les organisateurs de la fête de la Saint-Jean-Baptiste à La Broquerie (16 au 18 juin 2000). Je suis un « habitant » de ce petit village franco-manitobain où on est fier de célébrer cette fête nationale. La fête de cette année m'a spécialement ému.

En étant un jeune adulte, je me rappelle des années de gloire de la Saint-Jean-Baptiste. La fête de cette année a renouvelé mes espoirs que cette célébration a un futur brillant. Ce qui a rendu cette fête un succès était qu'il y avait un bon mélange d'activités pour tout le monde. Le concert du vendredi soir à bien déclenché **notre** fête nationale. Les deux groupes musicaux : *Citron Jaunes* et *Ya Ketchose*, ont bien su attraper l'attention de la foule en chantant des chansons traditionnelles ainsi ils ont chanté des "tunes" plus modernes. Le gros feu de camp, le vendredi soir, a réussi à attirer plusieurs gens de différentes facettes culturelles des communautés environnantes. Mais ce qui a vraiment rendu cette fête un grand succès a été le concert du samedi soir. Bien sûr, c'était un groupe anglophone qui nous a divertis, mais ceci n'a aucunement affecté notre fierté francophone, car ce groupe musical a réussi à attirer des anglophones qui n'auraient jamais pensé venir célébrer une fête franco-manitobaine.

Alors, en résumé, j'aimerais féliciter les « habitants » de La Broquerie pour une bonne fête et en plus, je me dois d'inviter plus de Franco-Manitobains à se joindre à nous l'an prochain pour fêter **notre** fête nationale.

Joël Tétrault
La Broquerie (Manitoba)
Le 21 juin 2000

SAINT-PIERRE-JOLYS

Non à Chaboillé

Plusieurs résidants de Saint-Pierre-Jolys ont assisté à la rencontre du conseil du Village qui a eu lieu le 4 juillet et ont demandé que ce dernier réintègre la Corporation de développement communautaire Chaboillé.

Sandra POIRIER

Des résidants et des commerçants de Saint-Pierre-Jolys se sont présentés le 4 juillet en délégation devant le conseil du Village afin que ce dernier réintègre la Corporation de développement communautaire (CDC) Chaboillé. Après consultation à huis clos, les membres du conseil n'ont toutefois pas adhéré à la demande de ses citoyens.

« Le conseil du Village désire rencontrer la Municipalité de De Salaberry avant de réintégrer la CDC Chaboillé », a répété à plusieurs reprises le maire de Saint-Pierre-Jolys, Gérald Fontaine. « Nous avons tenté à plusieurs reprises de rencontrer la Municipalité, mais toutes les dates de rencontre ont achoppé, poursuit-il. Trois dates avaient été suggérées à la mi-juin, mais aucune rencontre n'a pu avoir lieu et aucune nouvelle date n'a encore été arrêtée. »

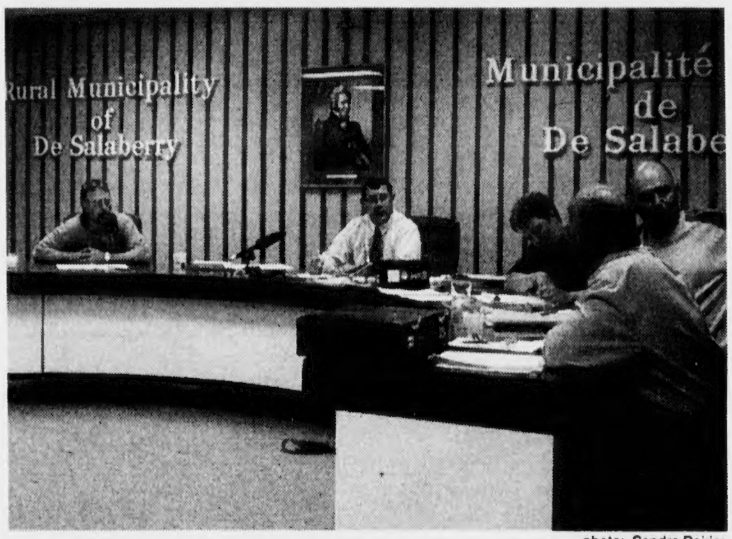


photo: Sandra Poirier

Le conseil du Village de Saint-Pierre-Jolys ne réintégrera pas la CDC Chaboillé tant qu'il n'aura pas discuté avec la Municipalité de De Salaberry.

La délégation des citoyens de Saint-Pierre-Jolys, qui comprenait des membres de la CDC Chaboillé, des commerçants et des résidants, a cherché sans succès à comprendre davantage les raisons pour lesquelles le conseil du Village a décidé de se retirer de la CDC Chaboillé. Selon le coprésident de la CDC Chaboillé, Réal Curé, les réponses fournies par les conseillers n'aident pas vraiment à la compréhension de la situation. « Il y a encore beaucoup de choses qui demeurent sans réponse, souligne-t-il. On n'a pas eu de réponse concrète aux problèmes qui existent et on ne sait pas non plus les raisons pour lesquelles ils existent. »

Aux dires du maire Fontaine, le dossier du Centre de services gouvernementaux bilingues a fait en sorte d'amplifier les inquiétudes des conseillers du Village. « Ces inquiétudes n'existent pas d'hier, mais depuis longtemps, mentionne-t-il. La décision prise il y a trois mois, a été pénible parce que l'on croit au concept de la CDC. Il faut toutefois réussir à le faire fonctionner de la bonne manière. Entre autres, la charte de Chaboillé n'inclut pas de paramètres dans le cadre de partenariat. On veut aussi bien comprendre le rôle de la CDC, du Conseil et des sous-comités. Le conseil aimerait aussi avoir un plus gros mot à dire sur les projets qui se déroule dans la communauté. »

L'impression de déception des membres de la communauté à leur sortie de la rencontre était palpable. « On n'a rien réussi, mentionne la présidente de la Chambre de commerce, Marcelle Bergeron. Si le conseil avait vraiment pensé réintégrer la CDC Chaboillé, il aurait fait ce soir la motion demandée. »

D'autres citoyens mettent même en doute l'honnêteté du conseil. « Pour l'instant, j'ai perdu confiance en le conseil », mentionne l'ex-maire du village, Mat Lussier.

D'un bord comme de l'autre, tout le monde espère que cette situation sera réglée sous peu. « J'espère que tout sera réglé avant la fin de l'année », affirme Gérald Fontaine tout en ajoutant qu'il est conscient de la fragilité que peut avoir un village.

Malgré la situation, le conseil du Village versera à la CDC Chaboillé le deuxième versement de 3 000 $ tel que convenu. « Nous avons une entente qui stipule que le Village donne 6 000 $ part année à la CDC et nous la respectons. »

SAINT-BONIFACE

Canada Packers rasé en novembre

Le comité exécutif de la Ville de Winnipeg a décidé le 5 juillet de remettre en novembre le rasage de l'ancienne usine de transformation Canada Packers.

C'est la deuxième fois que la Ville reporte la démolition de l'édifice. En décembre 1999, elle prévoyait raser le site en avril afin de permettre aux développeurs Gaboury, Préfontaine et Perry et A & S Homes de procéder à la réalisation de leur projet de revitalisation du terrain. Cependant, lorsque les négociations entre les développeurs et la Ville ont fait échec, en avril, il a été décidé de remettre au mois d'août la démolition de l'édifice.

Selon le conseiller municipal de Saint-Boniface, Daniel Vandal, la Ville cherche toujours une firme qui s'occupera de la démolition, qui se fera probablement par implosion. « On m'a dit que ça prend plus de temps que prévu, mais le rasage du site aura lieu, indique-t-il. Une fois la propriété débarrassée de l'édifice l'endroit sera plus sécuritaire et sera d'autant plus attrayant pour les gens qui voudront le développer. »

En effet, une fois l'édifice dynamité, la Corporation de développement communautaire Riel espère entamer des négociations avec la Ville dans le but de développer le terrain. Le rasage se chiffrera à environ 2,5 millions $.

D. B.



libre

Le Sentier transcanadien à Saint-Léon le 26 juin

par Marie Labossière

Une petite foule s'est rassemblée près du lac Rond, dans le parc des Pionniers au sud du village lorsque les premiers coups de klaxons sont entendus! C'est l'arrivée de la délégation de Somerset... un jeune Hacault à cheval portant l'étendard de la municipalité de Lorne et un cycliste, Donald Girouard, porteur de deux bouteilles d'eau, une provenant de l'Arctique et l'autre du Pacifique. Une bouteille d'eau de l'Atlantique s'y joindra à Ottawa plus tard cet été.

Diane Martel, agente du Réseau communautaire, a présenté l'équipe nationale du Sentier transcanadien, et les nouveaux cyclistes de Saint-Léon : Renelle Labossière (7 ans) et Sylvain Martel (10 ans), ainsi que Vincent Martel (6 ans) et Réjean Labossière (8 ans), qui ont à tour de rôle le trajet Saint-Léon où Nicole Fillion-Talbot d'Altamont a pris la relève jusqu'à Miami.

Le représentant du village, Richard Grenier, a ensuite signé le livre officiel du Sentier, un des trois livres qui se retrouveront à Ottawa. Il a saisi l'occasion du rassemblement pour reconnaître la participation de plusieurs organismes qui ont contribué au projet de Vision Saint-Léon, le Centre d'interprétation de la Salamandre : le CDEM; la firme d'architectes Gaboury, Préfontaine et Perry; Maria Chaput; Corporation Lourdéon; Réseau communautaire et toute la communauté de Saint-Léon. On a ensuite dévoilé le dessin de ce centre d'interprétation. L'enseigne de 4 pieds par 8 pieds a été peinte par Patti Hacault d'après le dessin des architectes. Elle sera installée près du lac où sera construit le Centre, jusqu'à la fin des travaux. Une belle incitation à continuer le collecte de fonds, de faire chacun sa part pour réaliser ce rêve des résidants de Saint-Léon depuis des années, qui est celui de développer le lac. Symboliquement, au lieu d'une pelletée de terre, Richard Grenier et Luc Labossière ont versé un petit seau d'eau du lac sur le site du Centre d'interprétation.

De retour aux cérémonies du Sentier, Renelle a reçu la ceinture avec les bouteilles d'eau. Puis, le cortège de deux voitures, Renelle à bicyclette accompagnée de sa mère Lucille, suivis de deux autres cyclistes officiels, sont mis en branle. Après cinq kilomètres, Sylvain a pris la relève accompagné de son père, Charles. Et c'était parti!

Pendant ce temps, une roulotte contenant des souvenirs : casquettes, chemises, etc. était située sur le bord de la rue.

Pour continuer à fêter, tous ont été invités devant le bureau de poste, Postes Canada est un commanditaire officiel, pour déguster du gâteau.

VILLE DE WINNIPEG
COMITÉ MUNICIPAL DE RIEL
AVIS DE SÉANCE

DATE : Le mardi 11 juillet 2000

LIEU : Centre communautaire de Saint-Norbert, 3450, ch. Pembina

HEURE : 16 h 30 - Séance ordinaire pour traiter des questions relatives au district.
19 h - Séance publique pour traiter des questions relatives au zonage.

TOUS LES HABITANTS DU DISTRICT SONT INVITÉS À CES RÉUNIONS. UN SERVICE D'INTERPRÉTATION SIMULTANÉE SERA OFFERT. LES MÉMOIRES SERONT ENTENDUS DANS LES DEUX LANGUES OFFICIELLES.

Diane M. Timmins, secrétaire du Comité municipal - Tél. : 986–5414

ETEC

Une nouvelle école à Saint-Pierre-Jolys

La présente quincaillerie Robidoux abritera sous peu un centre d'éducation pour adultes.

Sandra POIRIER

Un centre d'éducation pour les adultes ouvrira ses portes à la fin du mois d'août à Saint-Pierre-Jolys. Sous la gestion de la Division scolaire Morris-McDonald, le Centre éducatif de technologies et d'entrepreneuriat (ETEC) sera situé dans la quincaillerie Robidoux Lumber, qui elle déménage sur le même terrain que la cour à bois.

« ETEC était intéressé au local de la quincaillerie, indiquent les deux propriétaires de l'entreprise depuis plus de 28 ans, Joseph et Marcelle Robidoux. On est bien contents qu'ils aient signé un contrat de location puisque ça fait maintenant trois ans qu'on essaie de vendre notre entreprise. Maintenant que la cour à bois et la quincaillerie seront sur le même terrain, il nous sera peut-être plus facile de vendre notre commerce. »

Le contrat de location a été signé le 16 juin. Les nouveaux propriétaires prendront possession de l'immeuble le 15 juillet. « Nous allons effectuer les rénovations nécessaires au cours de l'été pour que l'on puisse offrir dès la fin du mois d'août nos premiers programmes », souligne le directeur des centres ETEC, Martial Marcoux.

« On a décidé de démarrer un nouveau centre à Saint-Pierre-Jolys en raison de la demande et aussi de l'aspect central de la région. On avait été approché, il y a quelques d'années par la Division scolaire de la Rivière-Rouge. Alors, on s'est mis à étudier la possibilité », poursuit Martial Marcoux.



photo: Sandra Poirier

La quincaillerie Robidoux deviendra sous peu un centre d'éducation pour les adultes, ETEC.

ETEC projette accueillir en septembre au-delà de 1 200 élèves répartis dans ses six centres : Saint-Pierre-Jolys, Morris, Sanford, South Junction, Sainte-Anne et Vita. Le Centre éducatif s'adresse aux adultes qui n'ont pas obtenu de diplôme d'études secondaire, qui font une réorientation de carrière ou qui désirent tout simplement se perfectionner dans le domaine informatique. ETEC se spécialise surtout dans le domaine de l'informatique, d'Internet et du multimédia. Des cours de niveau secondaire sont aussi offerts. « On n'offre pas vraiment de cours en français, mis à part le cours de "French" offert au secondaire, précise Martial Marcoux. Cependant, en étant situé dans un village francophone, on va sûrement étudier la possibilité d'offrir des cours comme Office 2000 en français. Cela va toutefois dépendre de la demande. »

POLITIQUE

Ron Lemieux démissionne

Érick THÉBRGE

À la suite des pressions exercées depuis une semaine par l'opposition conservatrice, le ministre chargé de l'application de la loi sur la Commission des règles du jeu, Ron Lemieux, a choisi de démissionner de cette fonction le 5 juillet.

Ron Lemieux a été accusé de conflit d'intérêt dans le dossier de l'expansion des casinos. La nation crie de Nisichawayasihk est une des cinq nations autochtones en pourparler avec le gouvernement afin d'obtenir un permis pour l'ouverture d'un casino. Or, l'épouse de Ron Lemieux, Valérie Matthews Lemieux, a été engagée par cette nation pour négocier avec le gouvernement l'entente d'indemnisation concernant les inondations du Nord de la province. Bien que Valérie Lemieux n'ait aucun lien apparent avec le dossier de ce casino, le parti conservateur a accusé le ministre de conflit d'intérêt et a réclamé sa démission.

La loi manitobaine interdit à tout ministre du cabinet et à leur famille d'être reliés à un dossier dans lequel ils pourraient retirer un intérêt pécuniaire.

Ron Lemieux se défend bien d'être en conflit d'intérêt dans cette histoire puisque son épouse n'est pas impliquée dans le dossier du casino de Nisichawayasihk. Bien qu'il ait refusé de répondre aux questions des journalistes, il a déclaré brièvement que sa démission était due à la pression devenue grandissante sur sa famille. « La situation était devenue extrêmement difficile pour ma famille et moi-même », a-t-il dit.

Le Premier ministre du Manitoba, Gary Doer, a défendu son ministre en insistant sur le fait que Ron Lemieux avait déjà dévoilé la relation entre son épouse et la nation crie de Nisichawayasihk avant que n'éclate toute cette histoire. Gary Doer a soutenu qu'il n'y avait aucune relation entre l'obtention du permis par la nation autochtone et l'épouse de Ron Lemieux.

Député de la circonscription de La Vérendrye, Ron Lemieux conserve toutefois son poste de ministre de la Consommation et de Corporations.

Agriculture

Prévenir au lieu de guérir

La Province cherche à mieux gérer la croissance de l'élevage au Manitoba. Elle tiendra des consultations publiques à cet effet en juillet.

Daniel BAHUAUD

La Province tiendra en juillet une série de consultations publiques sur la croissance de l'élevage et son impact sur l'environnement. Les résultats de ces consultations permettront d'élaborer de nouvelles politiques sur cette industrie qui prend de l'ampleur au Manitoba.

Les consultations se dérouleront à travers la province, notamment à Steinbach et Winnipeg, où sera offert un service de traduction. Leur but sera d'apprendre ce que pensent les éleveurs de la croissance actuelle de cette industrie et des mesures qu'il faut prendre pour assurer à la fois la protection de l'environnement et la durabilité de la croissance du marché du bétail.

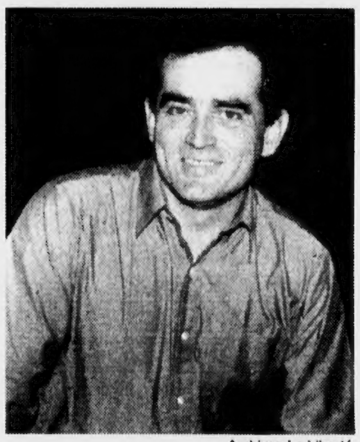
« De nombreux Manitobains voient les avantages que procurent l'industrie du bétail à notre province, a déclaré la ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, Rosann Wowchuk. Le gouvernement a la responsabilité de s'assurer que l'industrie se développe de manière durable. »

Une fois les consultations publiques terminées, un comité provincial préparera un rapport final à l'intention des ministres, qui sera probablement publié à l'automne. Les ministères de l'Agriculture et de l'Alimentation, de la Conservation et des Affaires intergouvernementales s'en serviront pour coordonner l'élaboration de nouvelles politiques provinciales.

Dans l'ensemble, la réaction à l'initiative du gouvernement est positive, bien que plusieurs éleveurs estiment que les règlements environnementaux régissant leurs entreprises soient déjà suffisamment strictes. Producteur laitier de La Broquerie, Louis Balcaen se dit inquiet du rôle que peuvent parfois jouer les médias dans la formation de l'opinion publique en matières environnentales. « Je crois que les médias envoient des messages qui ne cadrent pas à la réalité, lance-t-il. Ils ne rapportent que les nouvelles de désastres environnementaux comme celui de Walkerton en Ontario. Pourtant, nous sommes déjà bien contrôlés. Les règlements auxquels il faut que j'obéisse sont bien assez sévères. »

Éleveur de porc à La Broquerie, Paul Vielfaure, estime pour sa part que les consultations publiques permettront aux Manitobains de mieux se renseigner. « Il y a tellement d'information contradictoire dans les médias, souligne-t-il. Un dialogue franc et ouvert entre le public et la Province serait donc à l'avantage de tous. »

Agronome de l'Université du Manitoba, Rhéal Cenerini voit la situation du même œil. « La Province essaie d'agir au lieu de réagir à la croissance récente de l'élevage du porc, des bovins et de la volaille, souligne-t-il. Et ça a du sens. Il faut bien faire les choses si on veut que cette industrie soit toujours en expansion. Développer un processus qui va aboutir à une série de règlements environnementaux clairs est évidemment la chose à faire. »



Archives La Liberté

Rhéal Cenerini, agronome : « Il vaut mieux prévenir les problèmes environnementaux que les guérir. »

Au Conseil manitobain du porc, les consultations sont vues d'un bon œil. L'organisme a en effet lancé le 27 juin un nouveau plan visant à améliorer la gestion des terres destinées à l'élevage, à protéger l'environnement et à assurer un meilleur soin des animaux.

« Le Conseil est engagé à créer une industrie du porc forte et dynamique qui répondra aux besoins des Manitobains, affirme son directeur, Marcel Hacault. Ces nouvelles mesures prouveront que l'industrie manitobaine du porc a pris le temps d'apprendre des expériences d'autres pays. »

Rhéal Cenerini souligne que la vaste majorité des producteurs agissent de façon responsable. « La plupart d'entre eux habitent les lieux et ont intérêt à respecter l'environnement, affirme-t-il. Par contre, il y a des risques lorsqu'on parle de production à grande échelle si les règlements ne sont pas suivis. Les dangers pour la nappe d'eau, par exemple, sont très clairs. Le pire cauchemar serait un autre Walkerton. Si on peut donc faire de la planification à long terme dans le calme, on arrivera à des solutions qui seront dans l'intérêt de tous. »

Les consultations publiques auront lieu à Winnipeg le 24 juillet et à Steinbach le 31 juillet. Les personnes souhaitant faire une présentation sont priées de composer le 945-7091 ou le 1-800-282-8069 une semaine avant la date prévue de la consultation.

Crêperie

Une reconstruction rapide

La Crêperie a ouvert le 1er juillet après avoir été endommagée par un incendie deux jours auparavant. « C'est surprenant ce qu'on peut faire avec un peu de volonté », affirme le copropriétaire de la Crêperie, Gérald Pantel. Ce dernier ne croyait pas pouvoir remettre en branle l'entreprise située dans le kiosque du pont Provencher cet été.

Les réparations que l'on évalue à 20 000 $ ont toutes été effectuées les jours précédant la fête de la Confédération. Cette journée en est une d'achalandage pour la Crêperie. Plusieurs personnes ont travaillé quelque 36 heures d'affilée afin que l'entreprise soit ouverte pour le premier du mois. « Tout le monde était surpris que nous ayons réussi à tout réparer et remplacer en moins de deux jours; moi aussi je l'étais, indique Gérald Pantel. Nous sommes même restés ouverts jusqu'à 1 heure du matin pour la fête du Canada. »

L'incendie avait été découvert jeudi matin par une personne s'en allant travailler qui a tout de suite alerté les pompiers. La police enquête maintenant sur ce qui à première vue ressemble à du vandalisme. « Ils ont coupé les barreaux de la fenêtre et ont mis le feu au kiosque », explique Gérald Pantel.

M.C.

CENTRE D'EMPLOI

Deux nouvelles succursales dans le sud

Sandra POIRIER

Le Centre d'emploi régional et de ressources Chaboillé espère ouvrir deux autres succursales d'ici la mi-août afin de mieux répondre aux besoins des communautés francophones du sud de la province.

« Une première succursale devrait ouvrir ses portes à La Broquerie afin de mieux desservir les communautés de Sainte-Anne, Marchand, Sandilands, Richer et Giroux, affirme l'agent de service à la clientèle au Centre régional d'emploi et de ressources Chaboillé, Jason Lacasse. Une deuxième succursale devrait aussi voir le jour à Saint-Jean-Baptiste pour répondre aux besoins des communautés de Saint-Joseph, Letellier et Morris. »



photo: Sandra Poirier

L'agent de service à la clientèle au Centre régional d'emploi et de ressources Chaboillé, Jason Lacasse.

Selon Jason Lacasse, ces deux nouvelles succursales offriront, tout comme le Centre d'emploi régional à Saint-Pierre-Jolys, des services de consultation et d'orientation ainsi qu'un accès à un ordinateur et à Internet. De plus, un centre de ressources et de documentation sera mis à la disposition des clients.

« Ces succursales seront ouvertes une fois par semaine, précise Jason Lacasse. Cependant, si la demande est élevée, on pourra augmenter à deux ou trois jours. Si on ne réussit pas à répondre à la demande, on étudiera la possibilité d'embaucher un employé pour chaque centre, mais cela ne se fera pas avant un an. »

Comme l'indique Jason Lacasse, cette idée d'ouvrir de nouveaux centres à La Broquerie et à Saint-Jean-Baptiste a mijoté à la table du conseil d'administration du Centre d'emploi régional et de ressources Chaboillé entre autres parce que les communautés francophones du sud ont accès à seulement deux autres centres d'emploi provinciaux, dont l'un est situé à Steinbach et l'autre à Morden.

Ayant ouvert ses portes en juin 1999, le Centre d'emploi régional et de ressources Chaboillé à Saint-Pierre-Jolys à par ailleurs connu une première année prospère. « Aux yeux de tous, la première année fut un grand succès, concède Jason Lacasse. On a accueilli au-delà d'une centaine de personnes dont environ 70 % ont déniché un emploi. De plus, on estime qu'à peu près 80 % de notre clientèle était francophone. »

Jusqu'à présent, le Centre d'emploi régional comprend deux autres employées : Gabrielle Musick agit en tant qu'adjointe administrative tandis que Maxine Trudel est responsable du centre d'emploi jeunesse.

En plus des services de consultation et d'orientation, le Centre d'emploi régional et de ressources Chaboillé offre de l'assistance dans la composition du curriculum vitae et dans la recherche d'emploi. On y offre aussi des services pour les employeurs tels que l'annonce d'emploi et de l'information sur les divers programmes gouvernementaux.



La Liberté LOISIRS

Cahier culturel et sportif.

MUSÉES

Curieux, mais toujours intéressant

L'exposition Timeless Treasures du Musée de l'Homme et de la Nature a permis à plus de 30 musées du Manitoba d'exposer leurs trésors cachés.

Daniel BAHUAUD

Les mordus de l'histoire qui aiment arpenter les endroits moins courus des musées pour y trouver des trésors cachés auront enfin de quoi satisfaire leur curiosité. Une nouvelle exposition nommée *Timeless Treasures* est présentement en montre au Musée de l'Homme et de la Nature, et il y en a décidément pour tous les goûts!

En montre depuis le 24 juin, *Timeless Treasures* fait valoir les objets rares et uniques de plus de 30 musées du Manitoba. Entre autres, le public pourra contempler avec surprise, et même épatement, le plus grand fossile d'un trilobite au monde, la selle de l'artiste-peintre du XIXe siècle, Paul Kane, ou un Ford Model T datant de 1915. On y trouvera également une lettre d'Albert Einstein et un gobelet commémorant le couronnement du tsar Nicolas II.

« C'est la première fois que le Musée de l'Homme et de la Nature et plus de trente institutions consacrées au patrimoine travaillent de pair pour monter une exposition de cette envergure, souligne l'agente des communications du Musée, Joyce Moroz. Dans la plupart des cas, les objets sont rarement en montre, même dans leur musée d'origine, ce qui rend d'autant plus attrayante l'exposition. »

Les musées de Saint-Claude et de Saint-Boniface ont tous les deux contribué des objets uniques à *Timeless Treasures*.

Saint-Claude

Le Musée de Saint-Claude met en valeur une collection tirée de ses archives, qui est présentée au public pour la première fois. « Il s'agit d'une série de dessins et de maquettes appartenant à Antoine Bernard, un inventeur solitaire né en France en 1883 dont la passion était de trouver le secret du mouvement perpétuel, explique la directrice du Musée, Lucille Bazin. C'était un homme curieux, et un peu excentrique. Récemment, un ingénieur français travaillant pour la compagnie Massey-Fergusson, qui était de passage au Canada, a vu ses dessins et a indiqué qu'il était "un génie". »

Unique en soi, l'exposition Antoine-Bernard a beaucoup d'attrait pour le petit-neveu de l'inventeur, Laurent Bernard, puisqu'elle lui a permis de mieux se renseigner sur ce vieux parent plutôt méconnu. « Je l'ai à peine connu, parce que j'avais dix ans lorsqu'il est mort en 1970, indique Laurent Bernard. Je me souviens qu'il était très tranquille, et musicien habille qui jouait plusieurs instruments. Les gens de Saint-Claude parlaient beaucoup de lui, et je me rends compte aujourd'hui qu'il était un peu marginalisé. Ce n'est que lorsqu'on a retrouvé de ses dessins, il y a quelques années, que je me suis mis à l'apprécier davantage. J'admire sa passion; tout devait être parfait. Il a passé sa vie à compiler minutieusement ses notes et dessins sur le mouvement perpétuel, qu'il entreposait ensuite soigneusement dans des cartons de cigarettes. »

Et de Saint-Boniface

« Pour *Timeless Treasures*, nous avons choisi des items qui sont rarement exposés au Musée de Saint-Boniface, souligne la conservatrice du Musée, Pierrette Boily. Certains, parce qu'ils sont fragiles, n'ont pas été en montre depuis une bonne vingtaine d'années. »

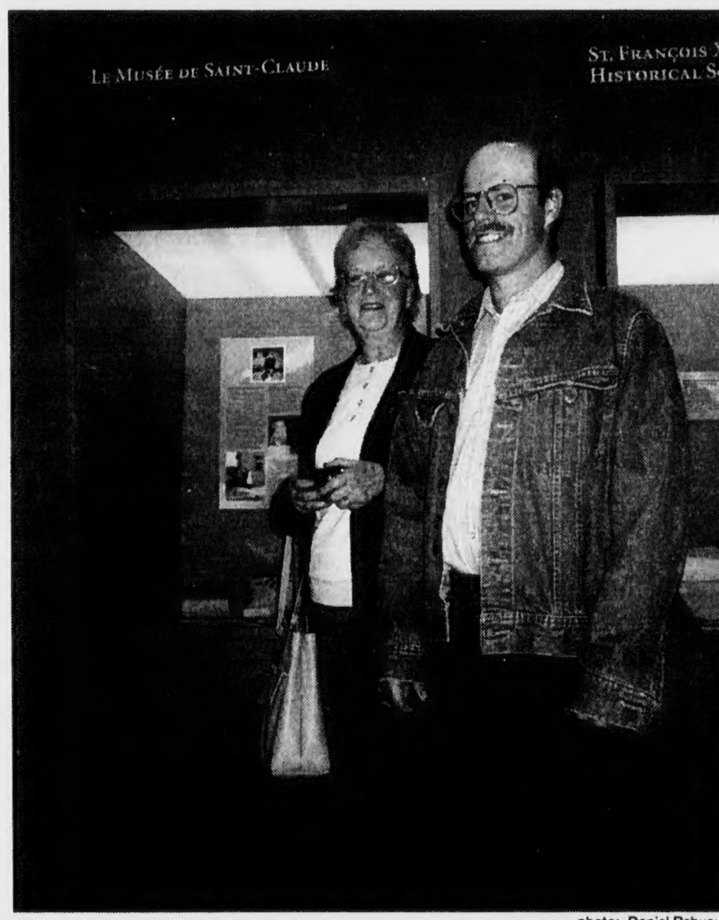


photo: Daniel Bahuaud

Laurent Bernard et Lucille Bazin à l'exposition *Timeless Treasures*.

Entre autres, soulignons le quinzième violon du luthier de Saint-Boniface, Claude Ayotte. Un violon de style norvégien à neuf cordes, cet instrument fait valoir l'évolution des habiletés de luthier de Claude Ayotte. La volute sculptée en forme de serpent de mer et les insertions décoratives faites en ivoire et en fanon de baleine sont preuves de la peine que ce résidant de Saint-Boniface se donnait à fabriquer un violon.

De plus, on pourra également apprécier l'étable miniature en verre, fabriquée par Napoléon Boulet. Cette pièce unique contient une variété d'animaux sculptés en bois par le résidant de Dunrea. « Napoléon Boulet avait un talent hors pair et une imagination encore plus extraordinaire, explique Pierrette Boily. L'étable contient une grande variété d'animaux. Un dromadaire, un serpent énorme et une grenouille géante côtoient les animaux de la ferme plus habituels. C'est curieux, mais toujours intéressant! »

Timeless Treasures sera en montre au Musée de l'Homme et de la Nature jusqu'au 1er janvier 2001. Coût : adultes : 2,99 $, enfants ou aînés : 2,49 $. L'entrée générale au Musée permet aussi de voir l'exposition : adultes : 4,99 $, enfants ou aînés : 3,99 $.



Le Babillard

RECHERCHÉS

✎ Le ***Festival de théâtre Fringe*** recherche des bénévoles pour la vente de billets, les tentes d'information, etc. Le Festival aura lieu du 20 au 30 juillet dans le quartier de la Bourse. Contacter Michelle Kettner au 934-0308.

✎ **Pluri-elles** offre toujours un service de jumelage pour les femmes qui ont été ou sont victimes de violence conjugale. Si vous avez besoin de support ou si vous souhaitez être bénévole, communiquez au 233-1735.

CONCOURS

✎ ***Concours de création WEB Francomania :*** les francophiles âgés entre 16 et 25 ans ont jusqu'au 31 juillet pour soumettre une de leurs créations multimédias dans l'une ou l'autre des catégories suivantes : nouvelle, reportage, chanson et création libre. Pour vous inscrire, remplissez le formulaire disponible sur le site Web et faites-le parvenir avant le 31 juillet.

RELIGION

✎ Les membres de la ***communauté chrétienne Saint-Eugène / Cœur-Immaculé-de-Marie*** du chemin St. Marys sont invités à donner leur nom pour la réalisation de l'album de photos avec données historiques. Ce projet est réalisé dans le cadre de l'année du Jubilé 2000. N'hésitez pas à parler de ce projet à un grand nombre de paroissiens. Veuillez téléphoner au 257-0869 pendant les heures de bureau.

AÎNÉS

✎ La Fédération des aînés franco-manitobains vous invite le 18 juillet dès 10 h 45 au ***pèlerinage à la Sainte Vierge,*** organisé par le Club La Berceuse de Saint-Malo. Messe à 10 h 45, dîner à 12 h au Club Noret au coût de 6 $ par personne et heure sainte à 13 h 30. Veuillez réserver votre repas auprès de Eva Frédette au (204) 347-5529 ou de Jean Botherel au (204) 347-5355 avant le 14 juillet. En cas de pluie, la messe sera célébrée en l'église de Saint-Malo.

LORETTE

✎ Le comité du livre historique de la paroisse vous invite à participer à une ***collecte de fonds***. Tirage de trois prix au mois d'août. Pour l'achat de billets, contactez Priscilla au 878-2758 ou Jean-Baptiste au 878-3303.

SAINTE-AGATHE

✎ Développement communautaire Sainte-Agathe vous invite à la ***journée Cheyenne*** le 22 juillet. La journée débutera par un déjeuner aux crêpes (gratuit) de 9 h à 11 h. L'ouverture officielle aura lieu à 13 h. Il y aura des activités pour tous les âges. Info : 882-2337.

✎ Tous les paroissiens de Sainte-Agathe et d'Aubigny ainsi que les amis de ***l'abbé Dominic Umoh*** sont invités le 1er août à 19 h 30 à une ***soirée d'adieu*** en son honneur au Centre culturel et communautaire. Venez en grand nombre le saluer. Info : 882-2337.

SAINTE-ANNE

✎ Dans le cadre de l'année jubilaire, ***trois jours de prières spéciales*** présidés par le père Maurice Dionne auront lieu les 20, 21 et 22 juillet. Deux messes de pèlerinage auront lieu le 23 juillet à 10 h en français et à 12 h en anglais. Précéderont les confessions à 9 h et aussi entre les deux messes. L'église de Sainte-Anne a été déclarée lieu de pèlerinage diocésain pour l'année jubilaire, toutes les personnes qui participeront, recevront l'indulgence du Jubilé. Info : Suzanne Huberdeau au 422-8823

SAINT-BONIFACE

✎ ***L'Union nationale française*** organise le 16 juillet un BBQ au 541 rue Giroux. Il y aura également cette même journée un tournoi de pétanque dès 13 h sur le terrain de fer à cheval du Centre culturel franco-manitobain. Info : 233-2520.

✎ Le Centre de counselling, ***Service de conseillers*** organise le 10 août à 13 h au Parcours de golf Rivière-aux-Rats à Saint-Pierre-Jolys son 2e ***tournoi de golf (Texas Scramble).*** Coût : 55 $ par personne (inclut golf, repas, prix et reçu pour fin d'impôt de 25 $).

✎ Le Club des hommes d'affaires franco-manitobains tiendra le 24 août au Club de golf Saint-Boniface le ***36e Omnium de golf annuel***. Premier arrivé, premier servi puisque 144 golfeurs/golfeuses peuvent s'inscrire ! Pour un formulaire d'inscription, contactez Michel Audette au 235-2272. Coût : 80 $ par personne (tournoi de golf et banquet inclus).

✎ La prématernelle francophone située dans l'école Provencher, ***La petite école Inc.,*** accepte des inscriptions pour les enfants âgés de trois ou quatre ans au 31 décembre. Programmes en français ou de francisation offerts. Info : Appelez Monique au 235-0468 ou Lisa au 233-7540.

✎ ***Le Centre de ressources Saint-Boniface / Norwood*** offre diverses activités estivales. La programmation régulière sera de retour en septembre. Info : Marie au 944-4270.

✎ Le ***Festival des vidéastes*** tiendra sa réunion annuelle le 12 juillet à 19 h dans le train du restaurant de la Vieille gare. Info: 788-3243.

SAINT-NORBERT

✎ Le ***Parc provincial du Patrimoine*** (40, promenade Turnbull) vous invite à venir fabriquer votre propre pot de céramique autour d'un feu de camp le 8 juillet de 19 h à 21 h. Les matériaux sont fournis. Place limitée. Info. et réservations au 269-5377.

SAINT-PIERRE-JOLYS

✎ ***L'Équipe à tout faire*** du Centre d'emploi jeunesse est à la recherche de jeunes intéressés à gagner de l'argent au cours de l'été. Des activités de ventes et / ou de services seront organisées afin de gagner un salaire. Pour info, téléphonez Maxine au 433-7544.

✎ La prématernelle francophone pour les trois et quatre ans de l'école Lavallée, ***Les Tournesols***, possède des places pour le programme de français les mardis et jeudis matin. Des places sont aussi disponibles pour le programme de francisation les lundis, mercredis et vendredis après-midi. Info : auprès de Debby au 254-0752 ou Pauline au 254-2821.

PRIX ET BOURSES

✎ Les nouveaux formulaires de demande de bourse et de subvention pour ***l'aide annuelle de Francofonds*** sont prêts. Communiquez avec Lucienne ou Rachel au (204) 237-5852 ou par écrit à Francofonds, 340, boulevard Provencher, pièce 204, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 0G7. La date limite pour la soumission des demandes est le 30 septembre.

Sélection recueillie par Sandra POIRIER

LA MONTAGNE

Un week-end chargé

Les amateurs de fête pourront s'en donner à cœur joie car la région de La Montagne leur réserve une fin de semaine remplie d'activités à la mi-juillet.

Érick THÉBERGE

Les résidants de La Montagne auront de quoi s'occuper pendant la fin de semaine du 14 au 16 juillet. Ils pourront commémorer la fête de la Bastille à Saint-Claude le vendredi et ils auront l'occasion de célébrer le Rendez-vous des Nations (auparavant appelé Festival des Nations) les samedi et dimanche à Swan Lake.

Fête de la Bastille

La communauté de Saint-Claude fête la Bastille depuis 1896. « Cette fête nous vient des Français venus s'installer au Manitoba à la fin du 19e siècle, explique la responsable du musée de Saint-Claude, Lucille Bazin. Cette journée était une occasion pour eux de se souvenir de leurs origines et de se retrouver entre francophones. »

À l'occasion de la fête de la Bastille, qui se tiendra le 14 juillet, le musée de Saint-Claude proposera une exposition complète sur la pipe. « Notre communauté doit son nom à la capitale de la pipe en France, note Lucille Bazin. Le public pourra voir une soixantaine de variétés de pipe. Nous voulons également expliquer les étapes de fabrication d'une pipe. » Le musée sera ouvert de 13 h à 17 h.

Cette journée familiale se tiendra au Centre récréatif de Saint-Claude. La fête débutera à 10 h 30 par une messe. Un dîner aux crêpes sera servi à l'heure du midi et les organisateurs proposent un souper canadien-français à 18 h. Ce dernier est servi au coût de 6 $ pour les adultes et de 4 $ pour les cinq à dix ans.

Tout au long de la journée, des artistes locaux se produiront devant le public. Un marché artisanal aura lieu à 15 h. Les passants pourront y trouver des fruits et légumes ainsi que des produits locaux, comme des crêpes bretonnes ainsi que des confitures.

Rendez-vous des Nations (Gathering of Nations)

Situé dans la caserne de pompiers de Swan Lake, le pavillon français présentera comme à l'habitude des danseurs, des musiciens et quelques expositions. Entre autres, la compagnie fera swinguer les danseurs de la Montagne. Après une démonstration de danse traditionnelle, les danseurs de la Montagne inviteront le public à les accompagner dans leurs quadrilles. D'autre part, des artistes de la chanson seront aussi de la partie, comme la lauréate du Gala manitobain de la chanson dans la catégorie interprète, Geneviève Toupin, qui est originaire de Saint-Claude.

La soixantaine de bénévoles du pavillon français serviront des plats typiquement canadiens-français, et des crêpes bretonnes ainsi que du vin et de la bière française.

Pour le président du pavillon français, Donald Rondeau, cette rencontre est une occasion pour les francophones ainsi que les autres nationalités de la région de se rassembler et d'échanger sur les cultures. « Les personnes auront la possibilité de visiter les pavillons britannique, belge, autochtone, ukrainien et hollandais, note-t-il. En plus d'échanger avec les autres nationalités, c'est une belle occasion pour nous, francophones, de se retrouver ensemble. »

La 13e édition du Rendez-vous des Nations (Gathering of Nations) attend 5 000 visiteurs.

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

Le Foyer présente Gord Mowat le 7 juillet ; ***Paul Lachance*** le 14 ; ***Danielle Hébert*** le 21 et ***Caroline Simard*** le 28 juillet. ***Au Mârdi Jazz Tracy K*** le 11juillet ; ***Jazz Air*** le 18 et ***June Harris*** le 25 juillet. Les spectacles débutent à 19 h 30 sur la terrasse ou en cas de pluie à 20 h 30 au Foyer. (233-8972).

Winnipeg Folk Festival se poursuit jusqu'au 9 juillet au parc Birds Hill. Une brochette d'artistes des quatre coins du monde se produisent sur plusieurs scènes.

Au théâtre Lyric du parc Assiniboine : le 9 juillet à 13 h ***Big Jay and the Jive Flyers*** . Également, le 12 juillet à 19 h ***Winnipeg Jazz Orchestra*** ; le 15 juillet à 19 h ***Swing Cats*** et le 16 juillet à 13 h ***Jake Chenier***.

Jazz on the Rooftop présente le 13 juillet à 19 h 30 ***Stefan Bauer*** et les ***Meisterswingers***. Invité spécial : ***Bafana***. Coût : 18 $ à la porte. Info : 786-6641.

THÉÂTRE

Shakespeare in the Ruins présente ***Love's Labour Lost*** jusqu'au 8 juillet dans les ruines du Monastère de Saint-Norbert. Spectacles à 20 h et le dimanche à 16 h. Coûts 15 $ et 17 $ + TPS pour la représentation à 20 h et 10 $ + TPS pour la représentation à 16 h. Réservations au 942-5483.

CINÉMA

Au Planétarium, ***The Search for Life in the Universe, Stories from Space*** et ***The Sky is Alive***. Coût : 2,99 $ + TPS. Représentations et info : 956-2830.

EXPOSITIONS

Au Centre culturel franco-manitobain, voyez l'exposition ***Marcel Barbeau : le fleuve en escales 1953-1990*** jusqu'au 30 juillet.

Nouvelle exposition au Musée des beaux-arts : ***Recent Acquisitions of Contempporary Art 1997 to 2000.*** Également, ***Mozes*** de Marcel Gosselin jusqu'au 7 août, ***Desires and Imaginings : The George Swinton Collection of "Innocent"Art*** jusqu'au 3 septembre ; ***FULL / Empty : Superficial Abundance and Profound Loss*** jusqu'au 24 septembre ; ***Gems : Selections from French Historical Collection*** jusqu'au 24 septembre ; ***Nocturne : From Twilight Until Dawn*** jusqu'au 30 septembre ; et ***The View from Here : Selections from the Canadian Historical*** jusqu'au 31 décembre.

Au Musée de l'Homme et de la Nature : Nouvelle exposition ***Timeless Treasures : Opening the Vaults***. Également, ne manquez pas la galerie de la ***Compagnie de la Baie d'Hudson***. Info : 956-2830.

À la galerie Plug In : exposition de Marcel Dzama ***More Famous Drawings*** jusqu'au 8 juillet. Info : 942-1043.

La ***Galerie Urban Shaman*** Inc. (91, rue Albert, au rez-de-chaussée) présente jusqu'au 29 juillet l'exposition ***Riel's Rebellion*** de Riel Benn, Sioux. Les heures d'ouverture sont du mercredi au samedi de 11 h à 16 h. Info : 942-2674.

FAMILLE

À la Fourche : le 8 juillet ***The Winnipeg Fish Festival*** entre 8 h et 17 h. Pêche familiale et autres activités. Info : 943-7752.

Au parc Memorial du 12 au 16 juillet ***A Taste of Manitoba***, le rendez-vous des grands restaurateurs de Winnipeg.

Le Festival Fringe aura lieu du 20 au 30 juillet dans le quartier de la Bourse. Info : 956-1340.

Manitoba Stampede & Exhibition du 20 au 30 juillet à Morris. Info : 746-2552.

Au Centre d'interprétation du marais Oak Hammock : ***le pique-nique Old-time Settler*** les 22 et 23 juillet. Info : 467-3300.

Sélection recueillie par Sandra POIRIER

SAINT-BONIFACE

Un rêve réalisé!

Daniel BAHUAUD

La Corporation de développement communautaire Riel et la Ville de Winnipeg ont conclu le 29 juin une entente permettant à la Corporation et la Maison des artistes visuels francophones (MAVF) de s'installer de façon permanente à l'ancien hôtel de ville sur le boulevard Provencher.

L'entente, conclue par la Corporation Riel et le Comité de développement des propriétés de la Ville, permettra dans un premier temps à la Corporation de louer dès cet été le sous-sol et le rez-de-chaussée de l'édifice. La Ville retiendra le deuxième étage pour ses propres fins.

« C'est extraordinaire, lance le vice-président intérimaire de la MAVF et concepteur des réaménagements proposés pour l'édifice, Roger Lafrenière. Le potentiel culturel, commercial et touristique du site est énorme. L'hôtel de ville a un attrait esthétique et historique évident. »

Le conseiller municipal de Saint-Boniface, Daniel Vandal, abonde dans le même sens. « Je crois que cette initiative de la Corporation Riel et la MAVF est très positive pour le boulevard Provencher, dit-il. J'espère que cette bonne utilisation de ce bel édifice amènera les touristes et leur fera apprécier la culture francophone. »

La Corporation Riel compte y installer un centre d'information touristique d'envergure, géré par la Corporation. « Nous prévoyons même y engager un coordonnateur dès septembre », souligne le président de la Corporation Riel, Raymond Simard.



photo: Daniel Bahuaud

L'ancien hôtel de ville de Saint-Boniface.

Dans un deuxième temps, la MAVF louera l'aile est de l'édifice pour en faire une galerie d'art qui ferait la promotion des artistes francophones et servirait à attirer les touristes visitant le Vieux Saint-Boniface.

« Il nous reste beaucoup de préparation, souligne Roger Lafrenière. Nous prévoyons cette année aménager les espaces physiques pour accommoder une galerie et nos bureaux. Nous voulons aussi embellir l'entrée principale. Il faut songer à quantité de menus détails à régler, comme l'éclairage de la galerie et même l'installation d'un système d'alarmes. »

La MAVF espère également créer un jardin de sculptures permanentes sur le terrain situé à l'est de l'édifice, où elle pourra organiser toutes les fins de semaines pendant la saison estivale.

Quant à l'aile ouest de l'ancien hôtel de ville, la MAVF espère en 2001 en faire une deuxième galerie d'art. « L'idée est d'avoir une galerie pour faire la promotion des artistes manitobains, et une deuxième qui accueillera les expositions en provenance d'autres provinces », explique Roger Lafrenière.

Pour ce qui est du financement du projet, Roger Lafrenière indique que la MAVF, récemment incorporée, discute présentement avec plusieurs organismes, notamment le ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest. « Notre but est d'assurer un financement de base, qui permettra d'assurer le maintien des galeries, indique-t-il. Nous sommes très optimistes, puisque les réaménagements requis ne seront pas très coûteux. »

Sur le bout de la langue

par Annie Bourret



Quelle mouche me pique...

J'ai une araignée au plafond depuis une semaine maintenant. Rassurez-vous, il ne s'agit pas de l'expression populaire (attestée dès 1866) voulant dire que j'ai l'esprit un peu dérangé. Une petite épeire noire toute velue se promène véritablement au plafond de mon bureau. Elle a des circonstances atténuantes. Il pleut à verse depuis une grosse semaine à Vancouver. J'ai des circonstances atténuantes. Cette pluie garantit une année record de maringouins, dont ma colocataire arachnide fera peut-être ses délices**.

Maintenant, vous devez bien vous demander quelle mouche me pique! Mais ce sont plutôt les morsures que je gratte qui démangent... Alors aussi bien poser un regard linguistiques sur ces *maringouins*, également appelés *cousins* ou *moustiques*. Bien des gens pensent que *maringouin* vient d'une langue amérindienne du Canada. En fait, il a été emprunté au XVIe siècle à *mbarigui*, un mot de tupi-guarani (Brésil).

Cela n'empêche pas cet insecte de nous percer la peau, ce qui soulève la question suivante : dit-on *se faire piquer* ou *se faire mordre* par un moustique? Les deux sont équivalents, on peut tout autant parler de piqûre que de morsure de maringouin. Le verbe *piquer* et le substantif *piqûre* sont peut-être plus courants, sur le plan de la fréquence. Mais c'est là une question bien académique, car le résultat est toujours douloureux, comme en témoignent les lacs de la Boursouflure, du Venin, de la Morsure et de la Piqûre (Saguenay-Lac Saint-Jean). Il existe même un cap Maringouin au Nouveau-Brunswick, une baie Mosquito dans les Territoires du Nord-Ouest, un lac Mosquito en Colombie-Britannique et un lac Bibitte au Québec.

J'aimerais bien trouver l'origine du mot *bibitte* (variantes *bibite, bebite, bébite*). Ma pourtant vaste collection de dictionnaires sur le français du Canada ne m'a pas permis de l'établir. Cependant, j'ai ma petite hypothèse. Il pourrait s'agir d'un vieux mot enfantin tiré du mot *bite* qui signifiait "mordre" en français normand. La répétition d'une syllabe caractérise la langue des enfants (*bobo, pipi, tata*). Or, la Normandie a fourni près du cinquième des colons de la Nouvelle-France dont l'imagination n'a pu qu'être frappée par l'abondance des moustiques. Donc, *bibite* aurait d'abord désigné le résultat (la morsure), puis aurait été utilisé pour en exprimer la source (l'insecte piqueur) et, enfin, aurait pris un sens un sens plus large, servant à désigner tout insecte (la *bibitte à patate*). Ce mécanisme linguistique s'appelle métonymie, il est relativement courant. L'expression *boire un verre* en constitue un exemple, car on se sert du mot désignant le contenant (le verre) pour évoquer le contenu (l'alcool qu'il contient). Ne me demandez pas quel détour sémantique a donné naissance à l'expression *J't'aime en bebitte* (adverbe de degré) ni pourquoi *bibittes* au pluriel est synonyme d'idées fixes.

Selon un dictionnaire de canadianismes, le *frappe-d'abord* (ou *frappabor*, comme on dit dans mon Abitibi natal) est un taon qui s'attaque aux chevaux et aux chevreuils. Cette définition oublie les adeptes de plein air! Mais ce qui me démange vraiment, c'est que *taon* fait partie de cette petite clique de trois mots français (*faon, paon* et *taon*) dont le lettre o est muette (*taon* rime avec *tant*). Les quatre autres mots (*kaon, lycaon, machaon* et *pharaon*) se prononcent comme ils s'écrivent.

**P.S. : La possibilité a tellement piqué ma curiosité que j'ai vérifié. Les araignées semblent plutôt intéressées aux mouches qu'aux maringouins. Dommage...

La langue française, ses particularités et ses difficultés vous intéresse? Annie Bourret signe pour les journaux de l'Association de la presse francophone une chronique linguistique que *La Liberté* publie régulièrement.

Si vous avez des commentaires, faites-les parvenir par courriel à a-bourret@home.com ou à la rédaction du journal.

DÉJÀ VU dans LA LIBERTÉ

La famille des «Va-Nu-Pieds»



Dans *La Liberté* du 3 janvier 1980, on pouvait lire: « Tous les lecteurs de La Liberté ont déjà fait connaissance avec le roman «Les Va-Nu-Pieds» que Madeleine Laroche publie dans nos pages depuis mars dernier. Et bien maintenant, ce sont les enfants de Madeleine Laroche, tous de jeunes musiciens, qui se sont regroupés sous l'appellation «Les Va-Nu-Pieds» et se préparent à donner, pour la soirée du vendredi 11 janvier, un super-spectacle en l'honneur de leur mère. La famille des «Va-Nu-Pieds»:(de gauche à droite), Gilles, Madeleine (l'auteur), Vincent (le cadet), Guy, Étienne (le père) et Yvonne.

Recette

Rouleaux de chou farcis au porc

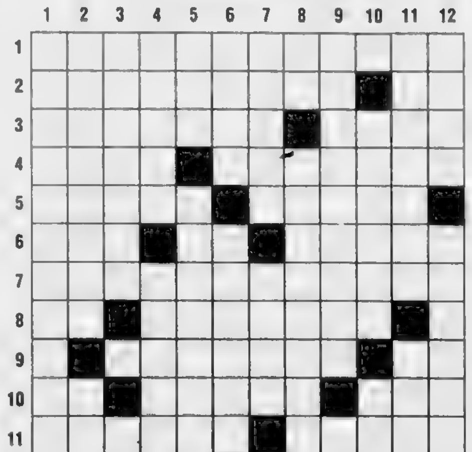
12 feuilles de chou
1 livre (454 g) de porc maigre haché
1 oignon, finement haché
1 gousse d'ail, finement hachée
1/4 c. à thé (1 mL) de poivre noir, fraîchement moulu
1/4 c. à thé (1 mL) de sauce Tabasco
1/2 c. à thé (2 mL) de marjolaine
1 1/4 tasses (310 mL) de cidre de pommes
2 carottes, tranchées

- Placer les feuilles de chou dans une marmite d'eau bouillante. Cuire, à découvert, pendant 7 minutes.
- Dans un bol, mélanger le porc, l'oignon, l'ail, le poivre, la sauce Tabasco et la marjolaine. Répartir également sur les feuilles de chou. Rouler fermement et placer dans un plat huilé allant au four, en s'assurant que les joints soient en dessous.
- Verser le cidre sur les rouleaux de chou. Couvrir. Cuire à 350 °F (180 °C) pendant 1 heure. Garnir de tranches de carottes avant de servir.

Donne 6 portions. **Recette tirée du livre *Cuisine Santé*, Volume 1, de Raymonde L. Brémaud.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 103



HORIZONTALEMENT

1. Divertissement.
2. Qui ne sont pas apaisés. – Personnel.
3. Peut être coupé. – Femme de lettres française 1804-1876.
4. Augmenta en nombre. – Mendiante.
5. Canal côtier. – Aller à l'aventure.
6. Sourit. – Élaine Vanier. – Personnes.
7. Elle vit dans les Pays-Bas.
8. Préposition. – Respiration.
9. Garde par-devers soi. – Infinitif.
10. Existes. – Se voûta. – Saison.
11. Ouverture du nez. – Ligne de jonction du pont et de la coque d'un navire.
12. Trait horizontal. – Processus de développement.

VERTICALEMENT

1. Sens critique, action de séparer.
2. Manque d'énergie (pl.) – Petit singe.
3. Vide intellectuel. – Doublée.
4. Nez court, gros et large. – Ancienne région des Alpes.
5. Rabiot. – Racontant en détaillant.
6. Coup au billard. – Très utile pour les voyages.
7. Rivière des Alpes du Nord. – Venues au monde.
8. Personnel. – Ordre des champignons.
9. Pratiquant le défrichement d'un terrain. – À la mode.
10. Acte stupide. – Notre mère à tous.
11. Affectueux. – Saisons.
12. Eau de la mer. – Dissimulée, renfermée.

RÉPONSES DU N° 102

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	B	E	N	E	F	I	C	I	A	I	R	E
2	I	N	E	X	O	R	A	B	L	E	■	P
3	E	T	I	E	R	■	N	I	E	L	L	E
4	N	E	G	A	T	O	N	S	■	G	A	L
5	P	R	E	T	E	R	A	■	P	A	V	E
6	E	R	S	■	R	E	S	E	R	V	A	S
7	N	E	■	N	E	E	■	P	E	A	N	■
8	S	E	V	I	S	S	A	I	T	■	D	E
9	A	■	I	L	S	■	B	L	E	M	I	S
10	N	I	E	■	E	C	R	A	S	E	E	S
11	T	R	I	N	■	A	I	N	■	U	R	E
12	S	E	L	O	N	■	S	T	A	S	E	S

Correspondances

par Charles Leblanc
et Bertrand Nayet

Lettres fictives, remplies de réalité, échangées entre deux écrivains d'ici. Un chalet et un lac, des routes et des villes. Une lecture d'été, quoi !

Cher Monsieur C.,

Ce qui se passe? Mon biscuit vient de tomber dans mon café! Voilà ce qui se passe!

J'étais parti toute la journée. Sac à dos, de l'eau, de la bouffe, mon carnet et mon stylo, ma casquette et mes chaussures. Moi mes souliers ont beaucoup voyagé... Tu vois le genre? Depuis quelques jours, je sors et je marche. Les angles du chalet, même usés par les gels et par les canicules, même arrondis par les couches de peinture et par l'astiquage sur lequel se sont échinées des générations de femmes en vacances me forçaient trop à réfléchir. Alors je plonge dans la rivière, dans les bois, dans les champs. Je bois le soleil, m'emplis les yeux de ciel. Des rencontres fortuites avec des bêtes. Tiens, ce soir, juste avant de rentrer, une grande chouette cendrée au regard noir, et son petit couvert de duvet recroquevillé sur sa branche. Deux notes de flûte de pan, un sol et un la, je crois. Elles étaient juste à ma verticale dans un grand orme. Je pense mieux quand je ne réfléchis pas.

Je rentre après le coucher du soleil. Ce soir, sur la table, ta lettre. En la lisant j'en oublie mon biscuit dans mon café transformé derechef en un noir brouet de miettes de farine, d'avoine concassée et de raisins secs ramollis.

Pauline n'était pas ici quand je suis rentré. C'est évidemment elle qui a apporté la lettre. Ne me voyant pas revenir, elle aura sans doute rendu visite à une de ses amies qui habite quelques kilomètres plus loin. Je ne pense pas à elle à longueur de journée — le soir peut-être un peu — mais savoir qu'elle était ici, qu'elle a peut-être lu ce que j'ai écrit depuis sa dernière visite il y a... Tiens, je ne sais combien de jours se sont écoulés depuis sa dernière visite. Il faudrait que je vérifie les progrès accomplis sur mon brouillon. C'est l'unique « instrument » qui me permette de constater avec une certaine précision le passage du temps.

Mais elle n'est plus ici. Elle reviendra plus tard ce soir. Grand vide. Grande envie.

Le problème avec la « big picture » comme tu le dis si bien, c'est qu'elle est constituée de détails tous plus ou moins essentiels, tous plus ou moins entrelacés et qu'il est parfois, souvent, presque toujours, difficile de distinguer leurs limites réelles, les couleurs qui leur sont propres tant les relations que ces détails (ces gens, ces familles, ces communautés) entretiennent les uns avec les autres modifient les contours, les teintes, les textures. Je est nous. Ou si je es Jean-Paul Sartre, je hais nous.

Un peu comme ce café au biscuit que je sirote. Plus du tout évident de distinguer ce qui est le produit de la torréfaction de ce que l'alchimie de la cuisson a créé. À chaque gorgée un goût différent provoqué par le hasard du mélange, le chaos provoqué par les chocs erratiques des particules microscopiques entraînées dans l'errance du mouvement brownien.

Et pour reprendre ta métaphore du développement photographique : quel cliché (au sens de spectacle) dois-je prendre, avec quel jeu de lentilles, qu'est-ce que je surexpose, qu'est-ce que je coupe?

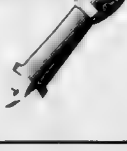
Ce soir, en t'écrivant, j'attends ma particule et son merveilleux mouvement brownien.

J'ai mes personnages principaux. Une fille, un gars. Nés de deux familles que tout sépare (ben oui, on n'y échappe pas) — ça aide au soutien de la tension dramatique, ça permet de torturer nos personnages avec des conflits « spycho-familiaux », ça donne l'occasion d'évoquer des extrêmes et ça procure une excuse pour écrire des scènes d'amour torride par le plus froid des matins du plus froid des hivers. Une de ces aubes aux teintes mauves, si froide que l'atmosphère contractée par le gel crée l'illusion que l'observateur est au centre, non pas d'une portion de plaine convexe comme la courbure naturelle du globe mais concave au contraire, sur laquelle la courbure de la sphère terrestre serait inversée. On est au centre d'une espèce de gigantesque patène et l'on voit au-delà de l'horizon habituel.

Car, bien sur, la géographie, les phénomènes naturels, le climat sont aussi des personnages. Deux raisons. Primo, comme le dit John Ralston Saul, le climat et la géographie ont joué un rôle prépondérant dans la création de la mentalité et des mythes canadiens, *a fortiori* (ça c'est moi qui le dit) dans ceux des Franco-Manitobains. Secundo, les Franco-Manitobains sont essentiellement (au sens de « dans leur essence ») des paysans, donc des gens de la terre, qui agissent et réagissent avec, par et pour la terre. Même les plus citadins d'entre eux ont une mentalité, une parlure, des allures, des gestes, des réflexes de paysans. Tertio (ben oui) : cela me permet d'amalgamer au récit des aspects oniriques, magiques, animistes propres aux mythologies amérindiennes et métisses qui agitent encore aujourd'hui dans un mouvement brownien-jungien le substrat psychique des Franco-Manitobains; comment, sinon, expliquer leur fixation pour tout ce qui est religieux et donc sur tout ce qui sexuel? Et puis quatro (hé!) : ça me permet de rédiger de belles descriptions de blizzards dans la plaine, d'orages sur des champs de blé, de couchers de soleil vaginaux et tout et tout.

Tiens! J'entends le ronflement du moteur de la voiture de Pauline. Le crépitement du gravier sous les pneus. J'adore ce son dans la nuit. Proust avait ses madeleines, moi, j'ai le gravier sous les pneus.

Oui, comme tu dis, la vie est une merveille. Surtout ici, il n'y a pas trop de monde. Surtout maintenant, Pauline vient d'ouvrir la porte.



Salut!

Monsieur B.

À CIEL OUVERT

Le client a toujours raison!

Grâce au renouveau du développement économique francophone, on peut enfin magasiner dans notre langue bien à nous.



Daniel BAHUAUD

Soyons francs. À sa naissance, chaque Franco-Manitobain est muni d'un radar détecteur de francophones. Comment expliquer autrement le fait qu'au centre commercial, dans les magasins à rayons ou à l'épicerie, les Franco-Manitobains arrivent à se reconnaître et se mettent à causer en français?

« Excuse me, but can you tell me in what aisle I can find some spaghetti sauce? »

« Certainement, vous en trouverez dans l'allée no. sept, près des boîtes de chili con carne. »

« Pardon? Comment saviez-vous que je parle français? »

« J'en sais rien. »

Moi non plus. Le jeune commis aurait-il entendu un léger accent francophone dans ma voix, ou bien a-t-il, si inconsciemment soit-il, détecté un gallicisme dans la structure de ma phrase? M'aurait-il reconnu? Est-ce que je l'aurais interviewé l'an dernier?

C'était la semaine dernière et je me gratte toujours la tête! Mais en dépits du "plaisir" que je peux avoir à deviner, et malgré l'utilité du radar franco-manitobain, je dois avouer que faire « les commissions » en français est trop souvent chose frustrante. La vie était plus facile pour nos parents et grands-parents qui pouvaient « descendre au village » et s'adresser sans hésitation en français au propriétaire du magasin général ou de la cour à bois. Le français, comme langue de commerce, allait de soi. C'était du vécu public.

Or, dépouillée de sa fonction commerciale, une langue tend à disparaître. On a beau envoyer nos jeunes à l'école française et assister aux pièces du Cercle Molière, si on ne peut pas acheter son pain et son litre de lait en français, on y perd au change. C'est dans le quotidien qu'une langue prend racine et fleurit. Si nous voulons survivre et croître, on ne peut plus se contenter de jouer aux devinettes et de se fier sur notre radar, si précis soit-il.

En l'an 2000, l'offre active ne peut plus seulement être que le propre des bureaux gouvernementaux. Les Franco-Manitobains doivent avoir recours à de meilleurs moyens de faire leurs achats en français.

C'est donc pour ces raisons très culturelles, je l'avoue, que l'éveil entrepreneurial des Franco-Manitobains retient mon attention. Dans l'espace de quelques années à peine, des organismes comme le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM), la Corporation Riel, la chambre de commerce de Saint-Boniface et quantité de corporations de développement communautaire ont réussi à créer une infrastructure économique générale qui nous manquait. Nous avions, certes, la Société franco-manitobaine et la Division scolaire franco-manitobaine, mais aucune agence centrale servant à encourager le développement économique en français.

Maintenant, les jeunes franco-manitobains souhaitant se lancer en affaires ont recours à l'appui précieux de ces organismes. Certains n'ont besoin que de quelques conseils. D'autres, moins experts, pourront dès l'automne avoir recours à l'appui financier ou organisationnel que prodiguera le Réseau d'incubation d'entreprises du CDEM.

Ce qui est d'autant plus encourageant, c'est que nos autres institutions se rendent compte de l'importance d'une formation en affaires. Nos écoles cherchent de plus en plus à donner à leurs élèves la chance de travailler en partenariat avec les entreprises francophones, afin qu'ils acquièrent les habiletés requises pour réussir dans le milieu du travail.

De plus, les étudiants de l'École technique et professionnelle du Collège universitaire de Saint-Boniface peuvent maintenant compléter un baccalauréat en administration des affaires.

C'est comme si les Franco-Manitobains avaient enfin secoué leur torpeur, pour se lancer avec confiance sur un chemin auparavant moins fréquenté. Bien qu'il y ait toujours eu des entrepreneurs francophones, collectivement, on s'affairait à d'autres besognes perçues comme étant plus "nobles" ou plus vitales à la survie de la francophonie manitobaine. Par exemple, l'éducation. On se rend cependant compte que les affaires, c'est l'affaire de tous les francophones, et que c'est toute la communauté qui bénéficiera du renouveau économique actuel.

Certains entrepreneurs parlent déjà des avantages économiques de la "valeur ajoutée" d'être francophone. Ils soulignent, avec raison, que le potentiel du tourisme et du commerce bilingue est énorme. Et j'en conviens volontiers. Qu'on les construise les ponts piétonniers et les centres d'appels bilingues! Mais n'oublions pas qu'avant tout, le plus grand atout du développement économique francophone, c'est de redonner au français ses attraits publics. Déjà, les employés de plusieurs magasins de Saint-Boniface portent des macarons pour indiquer qu'ils parlent français. Enfin, on a plus besoin de jouer aux devinettes ou de se fier à son radar. Et c'est à peu près temps. Après tout, le client a toujours raison!

OTTERBURNE

Armoiries à son image

Les armoiries d'Otterburne ont été dévoilées le 1er juillet lors du passage du Relais 2000 du Sentier transcanadien.

Les armoiries du village sont entre autres composées d'un visage métis qui représente ceux et celles qui ont fondé la communauté d'Otterburne. Le visage et le bœuf représentent les hommes et les femmes qui ont travaillé la terre tandis que le blé couronnant les armoiries souligne l'occupation première et la nourriture des résidants de l'endroit. L'avenir socio-économique de la région est également représenté par la voie ferrée. Finalement, les vagues et l'inscription « D'un océan à l'autre » indiquent l'origine ainsi que le va-et-vient des membres de la communauté d'Otterburne. L'emblème a été créé par l'artiste franco-manitobain Michel Saint-Hilaire, natif d'Otterburne.



Désirant ce doter d'armoiries, la communauté d'Otterburne avait invité, plus tôt cette année, les résidants et anciens résidants du village à participer à un concours. Un comité de sélection, composé de membres du comité de la fête du Canada et du Relais transcanadien, a ensuite analysé les dessins reçus.



photo: Sandra Poirier

Michel Saint-Hilaire.

THÉÂTRE

Un nouveau prix pour le théâtre francophone

L'Association des théâtres francophones du Canada (AFTC) a lancé son nouveau prix Marcus en l'honneur de l'ancien conseiller artistique du Théâtre français au Centre national des arts, Jean-Claude Marcus. L'annonce s'est faite le 16 juin au Fort Edmonton au . Nouveau-Brunswick.

Le nouveau prix sera décerné deux fois par an à un artiste senior qui aura contribué de façon majeure au développement du théâtre en région. « Ce genre d'hommage me touche profondément, car il est symbolique, a lancé Jean-Claude Marcus, qui a œuvré pendant presque 20 ans au Centre national des arts. Ils m'ont fait pleurer parce que ça vient du cœur. »

La première remise du prix aura lieu en 2001 dans le cadre de la l'événement bisannuel de l'AFTC, « Les Chantiers-théâtre ». Jean-Claude Marcus a déjà confirmé sa présence à cet événement.

Jean-Claude Marcus a fait son entrée au Centre national des arts en 1979. Depuis, il a occupé les postes de responsable de la troupe Hexagone, directeur du théâtre-jeunesse, et directeur artistique du Théâtre français. Son contrat en tant que conseiller artistique du Théâtre français s'est terminé le 30 juin.

L'AFTC regroupe 13 compagnies théâtrales professionnelles en provenance des communautés francophones du Canada.

D. B.

THÉÂTRE

Riel attire une bonne foule

Les premières représentations de la pièce *Sur les traces de Riel* de Monique LaCoste ont attiré une bonne foule. Près de 450 personnes ont assisté aux présentations qui ont eu lieu lors de la fête du Canada.

Les organisateurs ainsi que l'auteure de la pièce se disent enchantés de cette première fin de semaine. « Nous sommes ravis, mentionne Monique LaCoste. J'espère que les Manitobains viendront découvrir cette nouvelle attraction touristique lorsqu'ils seront en vacances ou lorsqu'ils recevront des visiteurs de l'extérieur de la province. »

Sur les traces de Riel est présenté jusqu'au 3 septembre du mercredi au vendredi à 14 h et à 19 h ainsi que les samedis et dimanches à 14 h, 16 h et 19 h. Les représentations de la pièce alterneront entre le français et l'anglais et sont présentées au cimetière de la Cathédrale de Saint-Boniface au coût de 4 $.

S. P.

Jeux francophones du Nord et de l'Ouest

Le Manitoba remporte l'or

Malgré la pluie, l'organisatrice des Jeux, Chantal Bérard constate que les participants sont repartis le cœur rempli de joie.

Érick THÉBERGE

La délégation manitobaine revient des Jeux francophones du Nord et de l'Ouest avec la plus haute distinction de cet événement, c'est-à-dire le Prix de la délégation. La grande compétition s'est tenue du 30 juin au 3 juillet à Edmonton. Pour la directrice de la Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF), Chantal Bérard, qui était à la tête de l'organisation des jeux, l'édition 2000 a été une réussite.

Le prix de la délégation est remis à l'équipe ayant amassé le plus de point au cours de la compétition. Le Manitoba a eu le dessus sur ses rivaux, c'est-à-dire la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan et les Territoires du Nord-Ouest. Les cinq délégations provinciales étaient inscrites dans trois catégories sportives et trois catégories culturelles proposées, soit l'athlétisme, le volley-ball et le badminton ainsi que l'éveil musical, l'improvisation et les arts visuels.

Le Manitoba a récolté l'or en athlétisme, en volleyball masculin et féminin et en improvisation. Il a aussi mérité l'argent en éveil musical et en arts visuels.

En badminton, plusieurs Franco-Manitobains se sont démarqués. En simple masculin, Joey Petracone a remporté l'or tandis que Derreck Funk a récolté l'argent. Le match final de cette catégorie a été enlevant puisque Derreck Funk ne croyait pas faire un seul point contre le champion provincial, Joey Petracone. Finalement, Derreck Funk a offert tout une performance en perdant de justesse. En simple féminin, Jennifer Kornelson a terminé troisième pendant que Christine Sabourin et Derreck Funk gagnaient l'or dans la classe mixte. Enfin, le Manitoba a raflé les médailles d'or en double masculin et féminin grâce à la performance des équipes composées de Michel LaRivière et René Bazin ainsi que de Christine Sabourin et Christine Lavallée.

Coordonnateur au Conseil jeunesse provincial (CJP) du Manitoba, Stéphane Ritchot explique la performance manitobaine. « On était bien préparé et on avait la plus grosse délégation, remarque-t-il. Ce sont deux éléments qui ont joué en notre faveur. Notre délégation comptait 80 participants sur un total de 275. »

Pour sa part, Chantal Bérard décrit l'ambiance qui régnait pendant l'événement. « J'ai été heureuse de constater que les jeunes se sont rencontrés non seulement pour compétionner, mais aussi pour apprendre à se connaître, souligne-t-elle. Partout sur les sites, on entendait des cris de ralliement, c'était fantastique. Les jeunes ont vraiment consacré tous leurs efforts à se dépasser personnellement. »

Chantal Bérard s'est toutefois dit déçu de voir le mauvais temps se mettre de la partie pour la journée de dimanche. « C'est certain que Dame Nature ne nous a pas aidés, mais on a fait le maximum pour transférer les épreuves à l'intérieur des salles dans les meilleurs délais. Ce qui est important, c'est que les jeunes soient repartis satisfaits de leur séjour à Edmonton. »

Elle souligne que le volet culturel des jeux a été une innovation réussie. « On était un peu inquiet car c'est la première fois que l'on tentait l'expérience, indique Chantal Bérard. Pour nous aider, on s'est adjoint les services de professionnels du milieu artistique, comme Unithéâtre, qui est l'équivalent du Cercle Molière au Manitoba. J'ai été surprise par la performance des jeunes qui sont montés sur les planches. Le groupe de musique de la Colombie-Britannique n'avait que 12-13 ans. L'un de leurs musiciens a commencé à jouer de la guitare il y a seulement six mois ! »

Chantal Bérard pense que l'organisation des prochains jeux, prévu en 2003, devrait se faire au moins 18 mois à l'avance. « Il y a tellement de choses à penser que si on veut bien les faire, on doit prendre le temps qu'il faut. Cette année, on a organisé les jeux en huit mois, c'est trop peu », estime-t-elle.



Gracieuseté de la Fédération de jeunesse canadienne-française

« Bien qu'il ait plu pendant une partie de la compétition, les jeunes sont repartis satisfaits de leur expérience aux Jeux », lance l'organisatrice des Jeux francophones du Nord et de l'Ouest, Chantal Bérard.

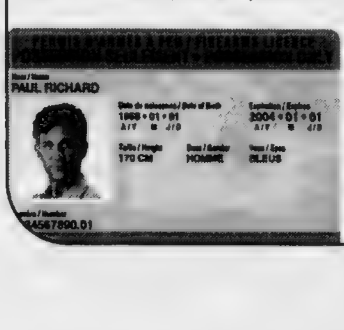
Soccer

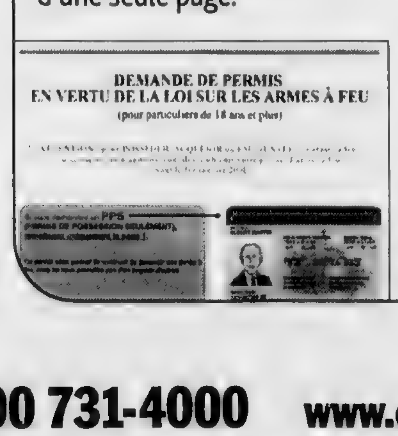
Deux faux bonds pour l'AFF

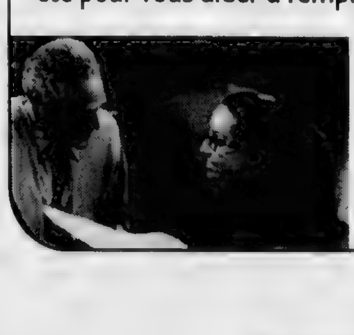
L'Association des footballeurs francophones (AFF) a connu un mauvais week-end en perdant ses deux matchs contre les deux équipes en tête du classement général. La troupe de l'entraîneur-chef Mamadou Sakho s'est rendue à Winkler le 30 juin pour y affronter le tenant de la première position au classement, le Winkler Storm. « Les gars n'ont pas démontré suffisamment d'effort physique, estime Mamadou Sakho. Pourtant, l'équipe de Winkler n'a pas présenté une défensive à tout casser. On aurait dû en profiter. Je pense qu'on n'était juste pas là. » La partie s'est terminée par un verdict de 3 à 0 en faveur du Winkler Storm.

L'AFF avait rendez-vous avec l'Inter-United le 3 juillet dernier. Selon Mamadou Sakho, les joueurs manquent de finition lorsqu'ils s'approchent du filet adverse. « On a dominé 90 % du temps du match, note-t-il. On a raté deux belles occasions de marquer. » Un seul but a suffi à l'Inter-United pour vaincre l'AFF.

Avec ces deux défaites, les hommes de Mamadou Sakho se retrouvent au cinquième rang du classement général.







Télé-horaire de la semaine du 10 au 16 juillet 2000

Radio-Canada Télévision Manitoba

Du lundi au vendredi de 6 h 55 à 16 h 00

- 7h00 Matin express
- 8h59 Saveurs de saison
- ➤ 9h05 Ciné-matin: **Trois fugitifs** (L) **Arlette** (Ma) **L'Homme de la maison** (Me) **Mauvais esprit** (J) **Si la vie vous intéresse** (V)
- 11h00 Les Aventures de Tintin
- 11h30 Lingo
- 12h00 Le Midi
- 12h30 Tam Tam
- 13h00 Chapeau melon et bottes de cuir
- 14h00 Les Inventions de la vie (L et Ma) Habitat traditionnel (Me, J et V)
- 14h30 La Bande à Dingo
- 15h00 Timon & Pumbaa (L) Les Mystérieuses Cité d'or (Ma à V)
- 15h30 Animaniacs
- 16h00 Les Maîtres des sortilèges (L au Me) Nos plus belles vacances (J et V)

Lundi

- 16h30 OlympiquadO
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Lingo
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Courants du Pacifique
- 19h00 Tam Tam
- ➤ 19h30 Comédie comédies: **L'Équipe de rêve.** *É.-U. 1989. Quatre patients d'un institut psychiatrique se retrouve dans les rues de New York à la recherche de leur thérapeute.*
- 22h00 Le Téléjournal/Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- ➤ 23h48 Cinéma: **Toutes peines confondues**. *Fr. 1992. Drame policier.*
- 2h05 Fin des émissions

Mardi

- 16h30 À la poursuite de Carmen Sandiego
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Lingo
- 17h30 Manitoba ce soir
- 18h30 L'Accent francophone
- 19h00 Tam Tam
- 19h30 Jardin d'aujourd'hui
- 20h00 L'Empire des hormones
- 21h00 Crimes et tourments
- 22h00 Le Téléjournal/Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- ➤ 23h48 Cinéma: **Dis-moi oui.** *Fr. 1995. Comédie dramatique.*
- 2h10 Fin des émissions

Mercredi

- 16h30 Les Débrouillards
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Lingo
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Vie de chalet
- 19h00 Tam Tam
- 19h30 Vélo mag
- 20h00 Les Bâtisseurs d'eau
- 21h00 Docs en stock
- 22h00 Le Téléjournal/Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- ➤ 23h48 Vues d'ici: **Livraisons aigres-douces.** *Can. 1997. Documentaire.*
- 0h50 Fin des émissions

Jeudi

- 16h30 Océane
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Lingo
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Chez Nous
- 19h00 Tam Tam
- ➤ 19h30 Coup de cœur: **Les Chemins de l'amour.** *É.-U. 1995. Mélodrame. Quelques années après avoir adopté un enfant noir abandonné dans une ruelle, une travailleuse sociale de race blanche se voit contester en cour la garde de l'enfant par sa mère naturelle.*
- 22h00 Le Téléjournal/Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 22h30 Les Nouvelles du sport
- ➤ 23h48 Cinéma: **M. Butterfly.** *É.-U. 1993. Drame. À Pékin, en 1964, un comptable à l'ambassade de France est fasciné par une chanteuse d'opéra qui interprète des extraits de Madame Butterfly. Il engage une liaison avec celle-ci sans se douter qu'elle travaille pour le Parti communiste et qu'elle lui soutire des renseignements.*
- 2h00 Fin des émissions

Vendredi

- 16h30 Océane
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Lingo
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Choix de carrières
- 19h00 Tam Tam
- 19h30 C'est juste une farce!
- 20h00 C'est ma tournée!
- 21h00 Zone libre
- 21h00 Le Téléjournal/Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- ➤ 23h48 Cinéma: **Complot dans la ville**. *É.-U. 1995. Drame policier. Un héros des services de police, un trafiquant de drogue lié au crime organisé et un enfant noir de six ans sont assassinés au cours d'une fusillade à Brooklyn. Cet incident violent vient troubler la lune de miel qui unit le maire populiste de New York, John Pappas, et ses concitoyens.*
- 2h10 Fin des émissions

Samedi

- 7h00 Arthur
- 7h30 Jim Bouton
- 8h00 Les 101 Dalmatiens
- 8h30 Couacs en vrac
- 9h00 La Bande à Ovide
- 9h30 Quasimodo
- 10h00 Et voici la petite Lulu
- 10h30 Mon ami Willy
- 11h00 Franc-Croisé
- 11h30 Les Nouvelles Aventures des Robinson Suisse
- 12h00 Le Midi
- ➤ 12h30 Cinéma: **Millionnaire en herbe**. *G.-B. 1996. Drame.*
- 14h30 50... et un monde
- 15h00 L'Arche de Noé
- 15h30 Parents d'aujourd'hui
- 16h00 Rivières
- 16h30 Vie de chalet
- 17h00 Si j'avais les ailes d'un ange
- 17h30 Pareil pas pareil
- 18h00 Le Téléjournal
- 18h30 L'Aventure olympique
- ➤ 19h30 Ticket pour l'aventure: **Retour vers le futur.** *É.-U. 1985. Comédie. Marty, un adolescent, se lie d'amitié avec un savant excentrique qui a inventé une machine à voyager dans le temps. Envoyé 30 ans en arrière, en 1955, bien avant sa naissance, Marty rencontre son père, un garçon timide qu'il cherche par tous les moyens à pousser dans les bras de sa future mère, car celle-ci s'est plutôt entichée de lui, ce qui remet sérieusement en question sa future existence.*
- 22h00 Le Téléjournal
- 22h30 Les Nouvelles du sport
- ➤ 22h48 Télé-Nuit: **Elles.** *Lux.-Fr.-Belg.-Port. 1998. Comédie dramatique. Cinq amies quadragénaires vivent diverses tribulations sentimentales.*
- 0h55 Fin des émissions

Dimanche

- 7h00 Babar
- 7h30 Kléo
- 8h00 L'Histoire sans fin
- 8h30 Aladdin
- 9h00 Doug
- 9h30 Quasimodo
- 10h00 Le Jour du Seigneur
- 11h00 L'Histoire des sciences
- 11h30 Médias
- 12h00 Le Midi
- 12h30 La Semaine verte
- 13h30 Second Regard
- 14h00 50...et un monde
- 14h30 Entrée des artistes
- 15h00 Le Triomphe des cracks
- 16h00 Chez Nous 2000
- 16h30 Double Étoile
- 17h00 Le Monde de Clémence
- 18h00 Le Téléjournal
- 18h30 Découverte
- 19h30 L'Été de la musique **The Temptations - La Musique dans l'âme**
- 20h30 L'Été de la musique **Festival International de Jazz de Montréal - Al Jarreau au Festival**
- 22h00 Le Téléjournal
- 22h33 Les Nouvelles du sport
- ➤ 22h50 Ciné-Club: **Le Schpountz**. *Fr. 1938. Comédie de mœurs. Irénée se rend à Paris où il croit avoir décroché un mirobolant contrat au cinéma.*
- 1h00 Fin des émissions

TVA

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 16 h 30

- 4h30 Infopublicités
- 5h00 Salut, bonjour!
- 8h00 Place Melrose
- 9h00 Top modèles
- 9h30 Les Saisons de Clodine
- 10h00 Aimer
- 10h30 Coup de chapeau
- 10h45 TVA en direct
- 12h30 Boutique TVA
- 13h30 Maman Dion
- 14h00 Tarzan
- 14h30 Quoi neuf Bugs?
- 15h00 Sunset Beach
- 16h00 Les Feux de l'amour
- 16h30 Quoi de neuf Bugs?

Lundi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Tôt ou tard
- 18h00 Prenez le volant
- 18h30 Bec et museau
- 19h00 Place Melrose
- 20h00 Salle d'urgence
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Tôt ou tard
- 22h00 Le TVA, sports
- ➤ 22h26 Ciné-lune: **Vibrations.** *É.-U. 1994. Drame musicale. Un musicien rock qui a perdu ses deux mains dans un accident provoqué par des voyous remonte sur scène grâce à des mains électromécaniques.*
- 0h26 Infopublicité
- 1h26 Fin des émissions

Mardi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Tôt ou tard
- 18h00 L'Empire Boudichon
- 18h30 Le bonheur est dans la télé
- ➤ 19h00 Haute tension: **Un flic à la maternelle**. *É.-U. 1990. Comédie policière. Au cours d'une enquête criminelle, un policier se voit dans l'obligation de remplacer au pied levé une collègue engagée comme monitrice d'enfants.*
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Tôt ou tard
- 22h00 Le TVA, sports
- ➤ 22h26 Ciné-lune: **Restez à l'écoute**. *É.-U. 1992. Comédie fantaisiste. Aspiré par une antenne parabolique, un couple traverse d'étranges émissions télévisées où leur sont tendus différents pièges mortels.*
- 0h26 Infopublicité
- 1h26 Fin des émissions

Mercredi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Tôt ou tard
- 18h00 L'Emission des records Guinness
- 18h30 Fleurs et jardins
- ➤ 19h00 Ciné-romance: **Une seconde chance**. *É.-U. 1992. Drame sentimental. Plongé dans un état d'hibernation artificielle depuis 1939, un pilote d'essai se réveille en 1992 et tente de retrouver celle qu'il aimait jadis.*
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Tôt ou tard
- 22h00 Le TVA, sports
- ➤ 22h29 Ciné-lune: **Un beau matin.** *É.-U. 1989. Drame psychologique. Les difficultés psychologiques et sentimentales d'un psychiatre qui s'est remarié avec une veuve après s'être séparé d'un mannequin.*
- 0h59 Infopublicité
- 1h29 Fin des émissions

Jeudi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Tôt ou tard
- 18h00 Beverly Hills
- 19h00 Vendredi c'est Julie
- 20h00 Nikita II
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Tôt ou tard
- 22h00 Le TVA, sports
- ➤ 22h26 Ciné-lune: **Coupé de ville**. *É.-U. 1990. Comédie dramatique. Chargés par leur père de ramener une voiture pour l'anniversaire de leur mère, trois frères très différents connaissent plusieurs incidents de voyage.*
- 0h26 Infopublicité
- 1h26 Fin des émissions

Vendredi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Tôt ou tard
- 18h00 Claire Lamarche
- ➤ 19h00 Ciné-enquête: **Le chat de Mr Seltzer**. *É.-U. 1997. Drame policier. Un inspecteur futé découvre qu'un policier a comploté avec sa maîtresse afin de faire accuser de meurtre le mari de celle-ci.*
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Tôt ou tard
- 22h00 Le TVA, sports
- ➤ 22h30 Ciné-Lune: **Séduction aveugle**. *É.-U. 1992. Drame policier. Un ancien policier est entraîné dans une affaire louche à la suite de sa rencontre avec une femme au passé mystérieux.*
- 0h30 Infopublicité
- 1h30 Fin des émissions

Samedi

- 4h30 Infopublicité
- 5h30 En forme avec Josée Lavigueur
- 6h00 Salut, Bonjour!
- 9h00 Visez dans le mille!
- 9h30 Tarzan
- 10h00 Le goût de chez nous
- 10h30 Vins et fromages
- 11h00 Fleurs et jardins
- 11h30 Coupe du monde de vélo de montagne
- 12h00 Infopublicité
- 12h30 Boutique TVA
- 13h30 Infopublicités
- ➤ 15h00 Ciné-pop: **Le Petit monstre.** *É.-U. 1990. Comédie.*
- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- ➤ 17h30 Ciné-extra: **Le Club des baby-sitters.** *É.-U. 1995. Comédie dramatique. Sept copines adolescentes ont l'idée d'ouvrir durant l'été un camp de vacances pour les petits du voisinage.*
- ➤ 19h30 Cinéma extrême: **Le Professionnel.** *Fr. 1994. Drame policier. Un redoutable tueur à gages recueille une adolescente dont la famille a été décimée par un détective véreux et psychopathe.*
- 22h00 Le TVA, édition réseau
- 22h24 Le TVA, sports
- ➤ 22h50 Ciné-lune: **Le Lien.** *É.-U. 1993. Drame policier. Une relation sentimentale s'ébauche entre un Texan solitaire et une jeune femme délurée qui sont liés, sans le savoir, par un événement tragique de leur enfance.*
- 1h20 Infopublicité
- 1h50 Fin des émissions

Dimanche

- 4h30 Infopublicités
- 5h30 En forme avec Josée Lavigueur
- 6h00 Salut, Bonjour
- 9h00 Vision mondiale
- 10h00 Évangélisation 2000
- 10h30 Complètement marteau
- 11h00 Via TVA
- 11h30 Fais-en ton affaire!
- 12h00 Infopublicité
- 12h30 Boutique TVA
- 13h30 Infopublicité
- 14h00 Le Tournoi de quilles équipes
- ➤ 15h00 Cinéma en famille: **La Princesse Bouton d'or.** *É.-U. 1987. Comédie fantaisiste.*
- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Décibel
- 18h00 Fort Boyard
- ➤ 19h00 Ciné-dimanche: **Apollo 13.** *É.-U. 1995. Drame historique. À la suite d'une explosion dans leur capsule, trois astronautes doivent redoubler d'ingéniosité pour parvenir à ramener leur fusée sur Terre*
- 22h00 Le TVA, édition réseau
- 22h24 Le TVA, sports
- 22h47 Évangélisation 2000
- 23h17 Infopublicité
- 0h47 Fin des émissions

TV5 La Télévision Internationale

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 00

- 5h00 TV5 Info
- 5h03 Cap aventure (L) La vie d'artiste (Ma) Les idées lumière (Me) Panorama (J) Taxi pour l'Amérique (V)
- 5h30 Télématin
- 7h30 Les Zap (du L au J) Défilé Militaire (V)
- 8h00 Zig zag café (L au J)
- 9h00 Journal de TV5 (L au J)
- 9h15 Autour du tour (L, Ma et J) TV5 l'invité (Me)
- 9h30 La vie d'artiste (Me)
- 9h50 TV5 infos (L au J)
- 10h00 Les aventuriers de la science (L) Chroniques hongroises (Ma) Les héros sont éternels (Me) Sur les canonnières du Yang Tsé Kiang (J) Revue de presse canadienne (V)
- 11h00 Journal de TV5
- 11h15 Passe-moi les jumelles (L) Coup de chapeau (Ma à J)
- 11h30 Faut pas rêver (Ma) La marche du siècle (Me) Qui a tué Patrice Lumumba ? (J) Autour du tour (V)
- 12h00 Bibliothéca (V)
- 12h30 Fleurs et jardins (L) Vers une terre promise (Ma) Découverte (V)
- 13h00 Funambule (L) Vins et fromages (V)
- 13h15 X-mas in space (Me)
- 13h30 Journal de France 2
- 14h00 Journal belge
- 14h30 Journal suisse
- 15h00 Bienvenue au grand magasin (L) Inédits (Ma) Entre la dette et le don (Me) Intérieur nuit (J) Passe-moi les jumelles (V)

Lundi

- 16h00 Les carnets du bourlingueur
- 16h30 Pyramide
- 17h00 100% questions
- 17h30 Bibliotheca
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 La marche du siècle
- 20h15 TV5 infos
- 20h25 Luce Dufault en direct
- 21h20 X-mas in space
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Journal suisse
- 22h30 Soir 3
- 23h00 Journal de TV5
- 23h15 La bastide blanche
- 0h45 TV5 l'invité
- 1h00 Reflets Sud
- 2h00 Les aventuriers de la science
- 3h00 Journal de TV5
- 3h15 TV5 l'invité
- 3h30 Pyramide
- 4h00 Bienvenue au grand magasin

Mardi

- 16h00 Télétourisme
- 16h30 Pyramide
- 17h00 100% questions
- 17h30 Les idées lumière
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Qui a tué Patrice Lumumba ?
- 20h30 Télescope
- 22h00 Journal belge
- 22h30 Journal suisse
- 23h00 Soir 3
- 23h15 Journal de TV5
- 23h30 La marche du siècle
- 1h03 Luce Dufault
- 01h45 TV5 infos
- 2h05 Chroniques hongroises
- 3h00 Journal de TV5
- 3h15 TV5 L'invité
- 3h30 Pyramide
- 4h00 Inédits

Mercredi

- 16h00 Si j'avais les ailes d'un ange
- 16h30 Pyramide
- 17h00 100% questions
- 17h30 Panorama
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Pulsations
- 19h30 Passe-moi les jumelles
- 20h30 Vers une terre promise
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Journal suisse
- 22h30 Soir 3
- 23h00 Journal de TV5
- 23h15 Qui a tué Patrice Lumumba ?
- 1h15 Télescope
- 2h00 TV5 infos
- 2h05 Samba Opus 2
- 3h00 Journal de TV5
- 3h15 Journal TV5
- 3h30 Pyramide
- 4h00 Entre la dette et le don

Jeudi

- 16h00 Ecrans du Monde
- 16h30 Pyramide
- 17h00 100% questions
- 17h30 Taxi pour l'Amérique
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Docteur Sylvestre
- 20h00 Claude Léveillée en direct
- 21h45 Journal belge
- 22h10 Journal suisse
- 22h35 Soir 3
- 23h15 Journal de TV5
- 23h30 Pulsations
- 0h30 Verso
- 1h10 Vers une terre promise
- 2h03 Les héros sont éternels
- 3h00 Journal de TV5
- 3h15 TV5 l'invité
- 3h30 Pyramide
- 4h00 Intérieur nuit

Vendredi

- 16h00 Va savoir
- 16h30 Pyramide
- 17h00 100% questions
- 17h30 Les arts et les autres
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Thalassa
- 19h30 Méditerranéo
- 20h00 Demi-finale du Championnat d'improvisation Juste pour rire 2000 (direct)
- 21h00 Festival franco-ontarien
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Journal suisse
- 22h30 Soir 3
- 23h00 Journal de TV5
- 23h15 Docteur Sylvestre
- 0h45 TV5 l'invité
- 1h00 Julien Clerc
- 2h00 TV5 infos
- 2h03 Outremers
- 3h00 Journal de TV5
- 3h15 TV5 l'invité
- 3h30 Pyramide
- 4h00 Passe-moi les jumelles

Samedi

- 5h00 Les arts et les autres
- 5h30 C'est la vie
- 6h15 Revue de presse canadienne
- 6h30 Tendances
- 7h00 Découverte
- 7h30 Les Zap
- 8h00 Le petit journal
- 8h30 Funambule
- 9h00 Le Journal TV5
- 9h15 Autour du tour
- 10h00 TV5 info
- 10h03 Magellan
- 10h30 Écrans du monde
- 11h00 Le Journal TV5
- 11h15 Jeunes marins reporters
- 11h30 Génies en herbe (finale)
- 13h00 Sport Africa
- 13h30 Journal de France 2
- 14h00 Journal belge
- 14h30 Journal suisse
- 15h00 Julien Clerc
- 16h00 Thalassa
- 17h00 Vins et fromages
- 17h30 Cap aventure
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Hommage à Piaf
- 20h00 Demi-finale du Championnat d'improvisation Juste pour rire 2000 (direct)
- 21h00 Festival franco-ontarien
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Journal suisse
- 22h30 Soir 3
- 22h45 TV5 l'invité
- 23h00 Journal de TV5
- 23h15 Les noces de Lolita
- 0h45 Écrans du monde
- 1h15 Revue de presse canadienne
- 1h30 Télétourisme
- 2h00 TV5 infos
- 2h03 Concert de jazz
- 3h00 Journal de TV5
- 3h15 TV5 l'invité
- 3h30 Docteur Sylvestre

Dimanche

- 5h00 TV5 infos
- 5h03 Cap aventure
- 5h30 Les héros sont éternels
- 6h30 Tu vois ce que je veux dire
- 7h00 Autant savoir
- 7h30 Les Zap
- 8h00 Le petit journal
- 8h30 Les mondes fantastiques
- 9h00 Le Journal TV5
- 9h15 Autour du tour
- 10h00 TV5 infos
- 10h03 Concours international de chant Reine Elisabeth de Belgique
- 11h00 Le Journal TV5
- 11h15 La bastide blanche
- 12h45 C'est la vie !
- 13h30 Journal de France 2
- 14h00 Journal belge
- 14h30 Journal suisse
- 15h00 Samba Opus 5
- 16h00 Fleurs et jardins
- 16h30 Pyramide
- 17h00 La 50e avenue
- 17h30 Grands gourmands
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Alain Lefèvre et l'orchestre du nouveau millénaire
- 20h00 Finale du Championnat mondial d'improvisation Juste pour rire 2000
- 21h00 Festival franco-ontarien
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Journal suisse
- 22h30 Soir 3
- 22h45 TV5 Questions
- 23h00 Journal de TV5
- 23h15 Hommage à Piaf
- 01h00 Verso
- 01h30 Si j'avais les ailes d'un ange
- 2h00 TV5 infos
- 2h03 Sur les canonnières du Yang Tsé Kiang
- 3h00 Journal de TV5
- 3h15 TV5 l'invité
- 3h30 Pyramide
- 4h00 Concours international de chant Reine Elisabeth de Belgique

RDI

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 20 h

- 4h30 Le monde ce matin
- 5h00 Matin express
- 8h00 Le monde ce matin
- 8h30 Médias (L) Le point (Ma-V)
- 9h00 L'Atlantique en direct
- 10h30 Le Québec en direct
- 11h00 Le midi
- 11h30 Le Québec en direct
- 13h00 L'Ontario en direct
- 14h00 L'Ouest en direct
- 15h00 Nouvelles, bourse, météo, bulletin de santé
- 15h35 Le journal de France 2
- 16h00 Aujourd'hui
- 17h00 Euronews
- 17h30 Capital actions
- 18h00 Le monde ce soir
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le journal RDI

Lundi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
- 22h00 Édition Québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal
- 0h00 Capital action
- 0h30 Maisonneuve à l'écoute
- 1h30 Le journal du Pacifique
- 2h00 Le journal du Manitoba
- 2h30 Le journal de l'Ontario
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le point
- 4h00 Le journal de l'Atlantique

Mardi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
- 22h00 Édition Québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal
- 0h00 Capital action
- 0h30 Maisonneuve à l'écoute
- 1h30 Le journal du Pacifique
- 2h00 Le journal du Manitoba
- 2h30 Le journal de l'Ontario
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le point
- 4h00 Le journal de l'Atlantique

Mercredi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
- 22h00 Édition Québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal
- 0h00 Capital action
- 0h30 Maisonneuve à l'écoute
- 1h30 Le journal du Pacifique
- 2h00 Le journal du Manitoba
- 2h30 Le journal de l'Ontario
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le point
- 4h00 Le journal de l'Atlantique

Jeudi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
- 22h00 Édition Québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal
- 0h00 Capital action
- 0h30 Maisonneuve à l'écoute
- 1h30 Le journal du Pacifique
- 2h00 Le journal du Manitoba
- 2h30 Le journal de l'Ontario
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le point
- 4h00 Le journal de l'Atlantique

Vendredi

- 20h30 Scully RDI
- 21h00 Branché
- 21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
- 22h00 Édition Québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal
- 0h00 Capital action
- 0h30 Griffe
- 1h00 Branché
- 1h30 Le journal du Pacifique
- 2h00 Le journal du Manitoba
- 2h30 Le journal de l'Ontario
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le point
- 4h00 Le journal de l'Atlantique

Samedi

- 4h30 La Facture
- 5h00 Matin express
- 5h30 Griffe
- 6h00 Matin express
- 8h00 La semaine verte
- 9h00 Griffe
- 9h30 Médias
- 10h00 Trajectoires
- 10h30 Entrée des artistes
- 11h00 Le midi
- 11h30 Bulletin des jeunes
- 12h00 Branché
- 12h30 Vivre ici
- 13h00 Enjeux
- 14h00 Impact
- 14h30 La Facture
- 15h00 Griffe
- 15h30 Le journal de France 2
- 16h00 Aujourd'hui
- 16h30 Bulletin des jeunes
- 17h00 Un Canadien à Tokyo
- 17h30 Culture-Choc
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Médias
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le journal RDI
- 20h30 Entrée des artistes
- 21h00 Un Canadien à Tokyo
- 21h30 Franc jeu
- 22h00 Zone Libre
- 23h00 Le téléjournal
- 23h30 Vivre ici
- 0h00 Le téléjournal
- 0h30 Entrée des artistes
- 1h00 Enjeux
- 2h00 Trajectoires
- 2h30 Bulletin des jeunes
- 3h00 La semaine verte
- 4h00 Branché

Dimanche

- 4h30 Temps d'affaires
- 5h00 La semaine verte
- 6h00 Matin express
- 8h30 Point de presse
- 9h30 La Facture
- 10h00 Griffe
- 10h30 L'Accent francophone
- 11h00 Le midi
- 11h30 Bulletin des jeunes
- 12h00 Zone libre
- 13h00 Un Canadien à Tokyo
- 13h30 Le Journal du siècle
- 14h00 Enjeux
- 15h00 Griffe
- 15h30 Le journal de France 2
- 16h00 Aujourd'hui
- 16h30 Bulletin des jeunes
- 17h00 Toute une époque
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Culture-Choc
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le journal RDI
- 20h30 Scully RDI
- 21h00 Point de presse
- 21h30 Second regard
- 22h00 Portrait de notre temps
- 23h00 Le téléjournal
- 23h30 Courants du Pacifique
- 0h00 Le téléjournal
- 0h30 L'Accent francophone
- 1h00 Zone libre
- 2h00 Un Canadien à Tokyo
- 2h30 Bulletin des jeunes
- 3h00 Culture-Choc
- 3h30 Courants du Pacifique
- 4h00 Impact

Gens d'ici

Les yeux de Radio-Canada

Mylène CRÊTE

Jean-Pierre Robin est le nouveau caméraman de Radio-Canada depuis le 5 juin. Il filme les différents événements qui composent les bulletins de nouvelles chaque jour. « Je me considère très chanceux d'avoir 20 ans et de pouvoir travailler pour Radio-Canada en français », affirme-t-il.

C'est dans le cadre de son cours intitulé Media Production au Assiniboine College que Jean-Pierre Robin s'est intéressé à la caméra. Le jeune homme avait auparavant étudié les arts au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) durant un an. « Je voulais faire quelque chose d'excitant et de créatif qui présentait plusieurs défis, explique-t-il. Le journalisme semblait tout indiqué. » Il s'est alors lancé dans l'étude des techniques médiatiques, se rapprochant tranquillement de son avenir de caméraman. Un stage à Radio-Canada lui a permis d'entrer en contact avec la station.



Jean-Pierre Robin.

Jusqu'à maintenant, son travail ne l'a pas déçu. « Le premier événement que j'ai filmé était un accident de voitures, dit-il. Les secouristes sortaient des gens accidentés et morts des automobiles. Je n'avais jamais rien vu de tel auparavant. » Il n'y a pas que des accidents à filmer et le jeune caméraman aime la diversité des événements avec lesquels il entre en contact dans le cadre de son travail. « Il arrive quelque chose de différent chaque jour, explique le jeune homme. J'aime mon travail car il n'est pas répétitif et il me permet de rencontrer des gens. »

Franco-Manitobain dans l'âme, Jean-Pierre Robin dit aimer visiter les villages faisant partie de sa communauté pour aller y prendre des images. « Je suis originaire de la ville et je n'avais pas eu l'occasion jusqu'à maintenant d'aller voir les gens des villages franco-manitobains avoisinants », dit-il.

La passion de Jean-Pierre Robin demeure toutefois le sport. « J'aimerais éventuellement filmer des événements sportifs », confie-t-il. Il a d'ailleurs filmé les parties de hockey disputées par les Wheat Kings durant les deux dernières saisons. L'équipe de basket-ball les Bob Cats de l'Université de Brandon a aussi passé sous l'oeil de sa caméra. Polyvalent, Jean-Pierre Robin s'intéresse aussi aux longs métrages. « J'aimerais bien faire des films plus tard », lance-t-il.

Corporation Riel

Du développement, il y en a!

Grâce à ses projets de développement économique, la Corporation Riel a misé sur l'avenir lors de son assemblée générale annuelle du 28 juin.

Daniel BAHUAUD

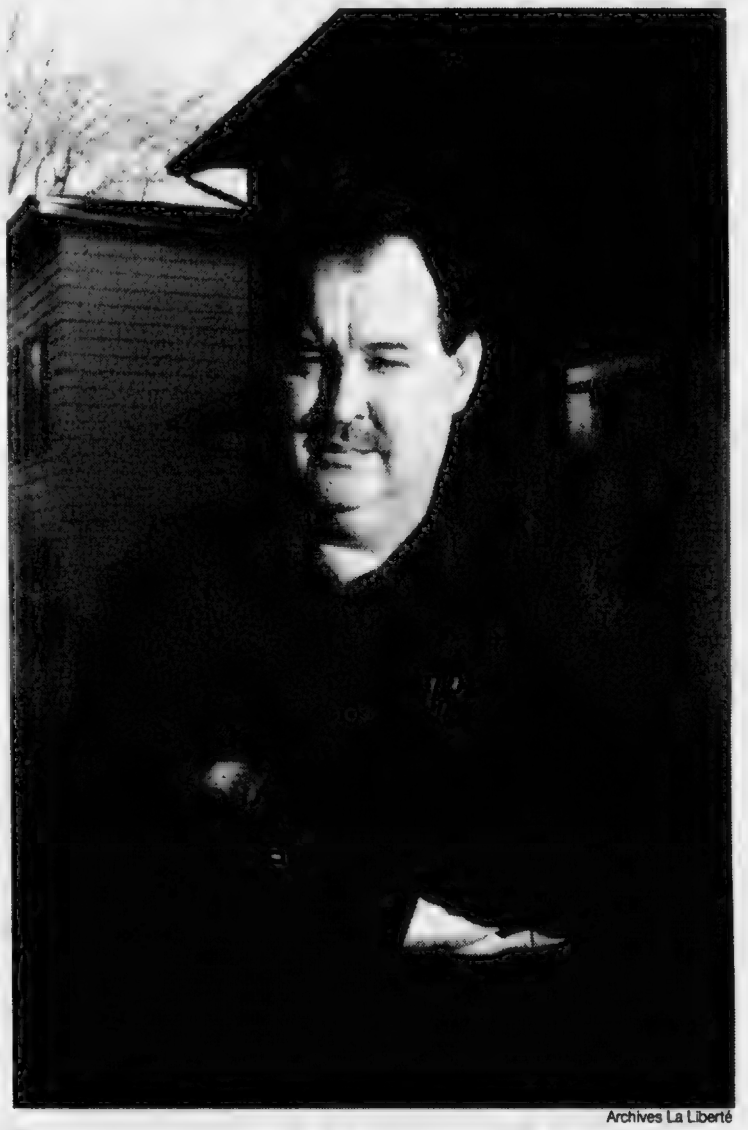
L'avenir était à l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle de la Corporation de développement communautaire Riel qui a eu lieu le 28 juin à Saint-Boniface au Centre culturel franco-manitobain.

L'organisme jeune d'à peine deux ans, s'est réuni pour constater le progrès accompli dans la promotion du développement économique de Saint-Boniface, Saint-Vital et Saint-Norbert, ainsi que du travail qui reste à faire.

« C'est incroyable comment on a réussi depuis notre mise sur pied en juin 1998, lance le président de la Corporation Riel, Raymond Simard. Nous nous étions donné comme objectif d'être porte-parole des organismes économiques urbains et nous voilà déjà responsable du projet Rues principales. En plus, avec le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM), la Société franco-manitobaine et d'autres investisseurs, nous avons complété l'achat du Club La Vérendrye. L'édifice logera les nouveaux bureaux du CDEM et son incubateur d'entreprises et le nouveau Centre de services bilingues des trois paliers gouvernementaux. En plus, le Club La Vérendrye devra générer les revenus nécessaires à l'autofinancement des opérations de la Corporation. »

Quant aux projets à venir, la Corporation Riel compte signer en septembre une entente avec la Ville de Winnipeg et Centre Venture pour la gestion du pont piétonnier Provencher qui sera ouvert en 2003. Afin de promouvoir le tourisme, la Corporation compte monter un kiosque touristique à la Fourche ainsi que deux centres d'information touristique dont un premier à Saint-Boniface et un deuxième à Saint-Norbert. Pour appuyer les petites et moyennes entreprises et pour aider les francophones à entamer des projets dans le district, la Corporation espère instaurer avec le CDEM un fonds de capital-risque. Et pour encourager l'embauche de francophones, la Corporation négocie présentement avec une grande société qui désire installer 250 nouveaux postes bilingues à un centre d'appel téléphonique.

Les membres présents à l'assemblée générale ont également vu à l'élection du premier exécutif officiel de la Corporation Riel. Tous les membres ont été élus par acclamation. Raymond Simard a été réélu président. Joël Desaulniers, Serge Dufault et Normand Gousseau ont été élus représentants de Saint-Boniface. Liliane Beaudette a été élue représentante de Saint-Vital et Jacques Rollier a été élu représentant de Saint-Norbert. Le vice-président, Charles Laflèche, la secrétaire, Lise Mulaire et le trésorier, Jean-Guy Talbot, ont été nommés par leurs conseillers municipaux respectifs.



Archives La Liberté

Raymond Simard : « L'avenir de la Corporation Riel est prometteur. »

L'Entre-temps

Coup de pouce du fédéral

L'Entre-temps des Franco-Manitobaines a reçu, le 23 juin, 10 886 $ de la part du Secrétariat national d'alphabétisation. Cette subvention servira à financer le projet de développement de l'alphabétisation mené par l'organisme. La nouvelle a été annoncée par le secrétaire d'État à la Diversification de l'économie de l'Ouest, Ronald Duhamel.

Le projet de l'Entre-temps des Franco-Manitobaines consiste à fournir un programme d'amélioration des aptitudes de lecture et d'écriture d'une durée de 12 semaines aux femmes et aux enfants victimes de violence conjugale qui habitent dans une maison de transition.

L'objectif du projet consiste à alphabétiser les gens afin qu'ils puissent sentir qu'ils font partie de l'économie d'une société axée sur le savoir.

M.C.

COMMERCE ÉLECTRONIQUE

Les PME branchées

Le commerce via Internet est désormais accessible aux PME grâce au premier centre de commerce électronique du pays.

Mylène CRÊTE

L'ouverture d'un centre de commerce électronique à Winnipeg a été annoncé le 23 juin par le secrétaire d'État à la Diversification de l'économie de l'Ouest, Ronald Duhamel, et la ministre de l'Industrie, du Commerce et des Mines du Manitoba, MaryAnn Mihychuk. Ce projet-pilote de 125 000 $ s'échelonnera sur trois ans et créera 180 000 emplois.

Le lancement du projet a eu lieu lors de la conférence Cyber-affaires : perspectives des petites entreprises au Centre des congrès de Winnipeg. La vice-présidente du commerce électronique de la Banque de développement du Canada (BDC), France de Gaspé Beaubien, a profité de cette occasion pour présenter les opportunités de commerce électronique offertes par la BDC.

Selon Ronald Duhamel, l'activité commerciale sur le réseau Internet compte pour 28 milliards de dollars au pays. On prévoit faire grimper ce chiffre à 155 milliards de dollars d'ici l'an 2003.

L'ouverture du centre se veut une intensification de l'aide accordée aux petites et moyennes entreprises (PME) par le gouvernement. « C'est une façon de leur donner l'information dont elles ont besoin pour se lancer dans le commerce électronique », explique Ronald Duhamel.

Le projet constitue une première au Canada malgré la popularité qu'a connu le réseau Internet durant les dernières années. « Internet était, jusqu'à récemment, un nouveau phénomène et nous n'étions pas certain de son évolution ni de son impact sur la population, affirme-t-il. On mesure désormais son potentiel et c'est pourquoi nous voulons aider les PME à utiliser cet outil pour faire du commerce électronique. »

Le centre de commerce électronique permettra aux entreprises de trouver de l'information en consultant les bases de données disponibles sur le site et en apprenant à se servir du réseau Internet comme d'un outil de croissance.

Ce centre constituera une ressource que les PME pourront utiliser afin de se retrouver sur le Web. Outre son site Internet, le centre proposera plusieurs services bilingues aux utilisateurs dont une salle de démonstration, des conférenciers et des forums de discussion.

Différents programmes seront aussi proposés aux PME pour les aider à se lancer dans le commerce électronique. Les entreprises profiteront ainsi de diverses activités de marketing et d'un programme de mentorat pour s'initier aux activités commerciales électroniques.

France de Gaspé Beaubien de la BDC aide les entreprises à se lancer dans l'activité commerciale par le biais du réseau Internet. Elle voit d'un bon oeil l'initiative des gouvernements « C'est toujours intéressant de voir que l'on centralise les ressources en commerce électronique afin d'accélérer son développement », dit-elle.

Elle estime avantageux pour les PME de faire partie du commerce électronique puisque cela leur permettra de compétitionner dans les mêmes arènes que les grandes entreprises. Pour y arriver, elles devront redéfinir leur offre de service afin de s'ajuster aux marchés globaux.

« Le défi du commerce électronique ne se limite pas à la langue, la religion ou la race. C'est l'utilisation que l'on fait du médium qui détermine la réussite ou l'échec d'une entreprise », conclut-elle.

La Régie des services publics

AVIS DE DEMANDE CENTRA GAS MANITOBA INC.

DEMANDEUR : CENTRA GAS MANITOBA INC.

DEMANDE : CHANGEMENT DE TARIFS POUR LE GAZ PRIMAIRE (ENTRÉE EN VIGUEUR : LE 1ER AOÛT 2000)

Centra Gas Manitoba inc. (« Centra ») a fait demande auprès de la Régie des services publics du Manitoba (la « Régie »), conformément à la *Loi sur la Régie des services publics*, pour faire approuver ses tarifs intérimaires, modifiés à la suite de changements au prix du gaz primaire. Les tarifs demandés entreraient en vigueur le 1er août 2000 et demeureraient en vigueur jusqu'à ce qu'ils soient confirmés ou modifiés par une autre ordonnance de la Régie.

Les tarifs intérimaires demandés sont calculés selon la méthodologie d'établissement des tarifs (RSM) approuvée précédemment par la Régie dans l'ordonnance 55/00 en date du 17 avril 2000. Le dernier tarif lié au gaz primaire que Centra avait fait approuver est en vigueur depuis le 1er décembre 1999, suivant l'adoption de l'ordonnance 200/99, et est de 0,1140 $/mètre cube (3,003 $/GJ). Étant donné la récente hausse dans le prix du gaz naturel, Centra propose d'augmenter le coût du gaz primaire, qui est compris dans les tarifs de vente, à 0,1595 $/mètre cube (4,095 $/GJ). Récemment, le coût à l'unité pour le gaz primaire en provenance de l'Ouest canadien, payable selon le contrat à long terme de Centra, était de 0,1867 $/mètre cube (4,939/GJ).

S'ils sont approuvés par la Régie, les tarifs de vente demandés auront les conséquences suivantes (estimations annuelles) pour les consommateurs, selon le volume consommé :

augmentations d'environ 15,8 à 17,9 % pour un client résidentiel;

augmentations d'environ 16,9 à 23,7 % pour un gros client de classe générale;

augmentations d'environ 22,6 à 25,2 % pour un client commercial de grand volume;

augmentations d'environ 24,3 à 28,5 % pour les clients de la ligne principale; et

augmentations d'environ 24,2 à 27,2 % pour les clients de la classe interruptible.

VARIATION : La Régie peut émettre une ordonnance au sujet de toute demande qui lui est soumise et répondre à cette dernière en totalité ou en partie. Elle peut ajouter des conditions à la demande ou les modifier, d'une manière complète et sous tous leurs aspects, comme si la demande originale comprenait de tels ajouts ou modifications.

DÉTAILS DE LA DEMANDE : La facture que reçoit le client pour le gaz naturel comprend cinq composantes, soit : le gaz primaire; le gaz supplémentaire; la transportation vers Centra; la distribution au client; ainsi qu'un frais mensuel de base. La présente demande ne se rapporte qu'à la composante liée au gaz primaire. Cette composante de la facture porte sur le gaz naturel qui est fourni par des sources de l'Ouest canadien à la frontière de l'Alberta. La RSM prévoit que la composante de la structure tarifaire qui est liée au gaz primaire peut être ajustée chaque trimestre, dans les conditions suivantes :

- qu'il y ait une différence de 50 % entre le prix prévu pour les 12 prochains mois (mis à jour et pondéré en tenant compte du coût du gaz en entreposage) et le tarif établi pour le trimestre précédent;
- qu'il y ait une clause additionnelle liée aux tarifs pour disposer du solde accumulé (estimé) dans le compte d'écart du gaz primaire acheté (PGVA) par le moyen de volume de gaz consommé au cours des 12 prochains mois.

La RSM permet à Centra de déposer sa demande au cours de la première semaine du mois, avant le début de chaque trimestre (1er février, 1er mai, 1er août et 1er novembre), et exige que Centra fasse un avis public durant les 1re et 2e semaines du mois. La Régie est priée d'approuver les tarifs de vente intérimaires avant le début du trimestre suivant.

FILING : Conformément au processus décrit ci-dessus, Centra a déposé sa demande auprès de la Régie le 21 juin 2000. Pour obtenir une copie du dossier, veuillez communiquer avec :

Manitoba Hydro
À l'attention de : Mme M. D. Murphy
820, avenue Taylor, 3e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 2P4
Téléphone : (204) 474-3468
Télécopieur : (204) 474-4947

La demande et les documents d'appui pourront aussi être consultés aux bureaux de la Régie.

AUDIENCE PUBLIQUE : La Régie tiendra une audience publique au sujet de la demande déposée par Centra Gas sur les tarifs de vente intérimaires proposés pour le 1er août 2000, au bureau de la Régie, 330, avenue Portage, bureau 400, Winnipeg (Manitoba) à partir du 13 juillet 2000 à 9 h. L'audience continuera au besoin.

PARTICIPATION : Toute personne, entreprise, corporation ou municipalité qui souhaiterait intervenir au sujet de cette demande, ou qui aimerait participer à l'interrogatoire des témoins, soumettre des preuves ou présenter des conclusions, doit déclarer son intention à la Régie par écrit au plus tard le 6 juillet 2000. Toute personne voulant présenter un mémoire à la Régie sans pour autant intervenir lors de l'audience doit aussi aviser la Régie avant le 6 juillet 2000.

Personne-contact :
M. H. M. Singh, secrétaire par intérim
Régie des services publics du Manitoba
330, avenue Portage, bureau 400
Winnipeg (Manitoba) R3C 0C4
Téléphone : (204) 945-2638
Télécopieur : (204) 945-2643
Courriel : publicutilities@cca.gov.mb.ca

PROCÉDURE : La Régie a adopté certains règlements et procédures qui régissent la conduite de cette audience. Tous les intervenants doivent prendre connaissance des exigences de la Régie. On peut se procurer des exemplaires de ce document en écrivant au secrétaire de la Régie ou en appelant au (204) 945-2638.

FRAIS D'INTERVENTION : L'ordonnance de la Régie n° 163/87, en date du 12 novembre 1987, prévoit, entre autres, le remboursement dans certains cas des frais d'intervention et les démarches à suivre en l'occurrence. Les personnes désireuses de demander un remboursement de leur frais devront prendre connaissance de cette ordonnance.

En date du 22e jour de juin 2000.

H. M. Singh
Secrétaire par intérim
La Régie des services publics

Donner cinq jours de préavis

Accessible aux fauteuils roulants.

bureau 400
330, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba)
R3C 0C4

Manitoba

CLUB OPTIMISTE

Un nouveau club très populaire

Le Club Optimiste de Saint-Boniface jouit d'une grande popularité auprès de la communauté du quartier.

Mylène CRÊTE

Le Club Optimiste de Saint-Boniface a reçu, le 25 juin, le Chairmen's Award pour le char allégorique ayant le meilleur thème lors de la parade de Red River Exhibition. Selon le président du Club, Jocelyn Bertrand, une soixantaine de personnes ont participé à l'événement.

« Nous sommes heureux de la reconnaissance que nous procure ce prix, lance-t-il. Nous avons participé à cette parade pour démontrer aux gens que nous faisons désormais partie de la communauté. »

Le char allégorique construit par les membres du Club représentait les activités récemment organisées par le Club Optimiste ainsi que celles qu'il organisera durant la prochaine année. L'ensemble musical du Collège Windsor Park, dirigé par Hubert Grenier, y prenait place pour jouer quelques airs.

Outre sa participation à la parade, le Club Optimiste a organisé au début du mois de juin une journée de sécurité à bicyclette pour les enfants qui se tenait au Centre récréatif Notre-Dame. Environ 70 enfants ont pu faire ajuster leur bicyclette par un réparateur de bicyclette afin qu'elle soit conforme aux règles de sécurité.

Plusieurs autres activités seront organisées par le Club Optimiste de Saint-Boniface au cours de l'année. Parmi celles-ci, on y trouvera le Band Festival du mois de février en collaboration avec les autres Club Optimistes de la région durant lequel les gens auront l'occasion d'entendre les ensembles musicaux des écoles avoisinantes. Le tournoi de pêche pour les enfants aura lieu quant à lui au printemps prochain.

Les fameux concours de composition et d'art oratoire se tiendront respectivement d'octobre à décembre et de décembre à mai. Les jeunes qui participeront à ces activités devront parler en public ou composer un texte portant sur un thème choisi.



photo: Mylène Crête

Des membres du Club Optimiste de Saint-Boniface de gauche à droite en commençant par l'avant: Gilbert Laberge, Yvonne Laberge, Terri Bertrand, Jocelyn Bertrand, Trudy Rougeau et Marc Rougeau.

Quant aux jeunes talents qui désirent faire carrière dans le show-business, ils auront l'occasion de se produire en spectacle vers la fin du mois d'avril 2001. Le Club Optimiste prévoit aussi fournir des panneaux aux jeunes sur lesquels ils pourront faire des graffitis. Les panneaux seront apposé sur le char allégorique du Club Optimiste pour la prochaine parade.

« Parmis tous nos projets, nous voulons fonder une maison des jeunes à Saint-Boniface pour donner un lieu de rencontre aux jeunes, explique Jocelyn Bertrand. Ceux-ci pourront y faire des activités intéressantes. »

Environ 40 personnes se sont jointes au Club Optimiste de Saint-Boniface depuis son ouverture le 11 avril. Saint-Boniface était auparavant doté d'un Club Optimiste qui a fermé par manque de participation durant les années 1970. L'idée de former un nouveau Club dans le quartier est venue du Winnipeg South Optimist Club qui voyait l'intérêt renouvelé pour un tel club.

Jocelyn Bertrand a été choisi pour être le président du Club Optimiste de Saint-Boniface durant toute l'année. « J'aime aider les gens et surtout les enfants, ils ont quelque chose de spécial », dit-il. Le Club Optimiste de Saint-Boniface est le seul club bilingue de toute la province. Winnipeg compte sept Clubs Optimistes sur la douzaine qui existe dans tout le Manitoba.

« Nous avons eu jusqu'à maintenant un fort taux de participation à nos activités et nous souhaitons que cela continue ainsi, affirme Jocelyn Bertrand. Nous espérons que les gens sachent que nous sommes là pour eux et qu'ils s'impliquent avec nous. »

La prochaine réunion du Club Optimiste aura lieu le 29 août à 19 h au Centre récréatif Saint-Louis.

SAINT-LAURENT

De belles retrouvailles

Daniel BAHUAUD

C'est dans la joie teintée de nostalgie que Saint-Laurent accueillera environ 500 visiteurs les 14, 15 et 16 juillet à l'occasion de la *Réunion scolaire du millénaire*.

Tous les anciens de la communauté métisse et des écoles environnantes ont été conviés au rassemblement, y compris ceux qui ont fréquenté les écoles Simonet, Saint-Laurent, Aurèle-Lemoine, Saint-Ambroise, Oak Point, Ideal et Lake Francis. Certains se déplaceront de la Colombie-Britannique et du Québec pour être de la fête.

« Ça fait déjà plusieurs années qu'une petite poignée d'anciens parlaient d'organiser une réunion, explique le directeur de Saint-Laurent School et un des principaux organisateurs de la *Réunion scolaire*, Hugh Sigurdson. Mais il a fallu attendre le tournant du millénaire pour que l'idée se concrétise. L'organisation de la fête s'est avérée un moyen défi. Le plus difficile a été de contacter les anciens. Lorsqu'ils ont appris que nous préparions cet événement, plusieurs se sont inscrits sur le champ. Évidemment, l'an 2000 est un joli prétexte pour une fête! »

Les invités auront l'occasion de retrouver leurs anciens camarades de classe et enseignants lors de la soirée sociale qui aura lieu le 14 juillet. Le lendemain, ils pourront se rendre au gymnase commun des écoles Aurèle-Lemoine et Saint-Laurent School pour voir des photos de classe et scruter les anciens registres. On pourra même examiner les registres datant de 1898 de l'école Simonet, la première école de Saint-Laurent.

« À mon avis, les retrouvailles seront le clou du rassemblement, explique une des organisatrices, Loretta Allard-Sigurdson. Mais bien d'autres activités ont été organisées, et toute la communauté sera de la fête. »

En effet, outre la soirée sociale et l'occasion de faire des retrouvailles, les participants pourront déguster des crêpes, jouer aux fers, visiter la plage et s'inscrire à un tournoi de golf ou de balle molle. Il y aura aussi des jeux pour les plus jeunes.

La *Réunion scolaire du millénaire* est ouverte à tous. Pour s'inscrire aux tournois de golf et de balle molle, ou réserver une place de camping, contactez Hugh Sigurdson au 646-2209 ou au 646-2503.

La Division scolaire franco-manitobaine n° 69
Apprendre et grandir ensemble

Enseignant.e.s

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49 est à la recherche de candidat.e.s pour combler les postes suivants à **l'École Pointe-des-Chênes** :

Enseignant.e 7e/8e année • Contrat temporaire à 37 %
(matières à déterminer)
Orthopédagogue • Contrat temporaire à 25 %
Arts/Animation culturelle • Contrat temporaire à 25 %
Enseignant.e maternelle • Contrat temporaire à 50 %

Les candidats doivent :

- posséder un brevet d'enseignement;
- être capable de travailler en équipe;
- promouvoir la mission et la vision de la DSFM.

La direction est prête à combler ces postes soit individuellement, soit par regroupement. L'entrée en fonction se fera le 28 août 2000.

Veuillez indiquer votre intérêt par écrit en communiquant avec le directeur **avant le mercredi 12 juillet 2000** :

Monsieur Raynald Dupuis
Directeur
École Pointe-des-Chênes
90, chemin Arena
Sainte-Anne (Manitoba)
R5H 1G6

Téléphone : (204) 422-5505 **Télécopieur : (204) 422-9934**

Caisse
La Vérendrye

OFFICIER DE CRÉDIT COMMERCIAL ET AGRICOLE

La Caisse La Vérendrye gère un actif de 64 millions de dollars et offre des services financiers à ses 7 000 membres de ses 6 succursales situées dans la région sud-est du Manitoba.

Fonctions
- Recevoir, effectuer des recommandations et autoriser les demandes de crédit commercial et agricole ;
- Effectuer et compléter les fonctions administratives d'analyse, de documentation et de suivis ;
- Promouvoir les services financiers de la caisse populaire.

Exigences
- Baccalauréat en commerce ou administration ou diplôme en administration d'un collège communautaire ;
- Un minimum de 2 années d'expérience dans les activités de crédit au sein d'une institution financière ;
- Autonomie, initiative, bon jugement et une aptitude poussée vers le service à la clientèle ;
- Permis de conduire valide puisque ce poste exige des déplacements fréquents sur l'ensemble du territoire : La Broquerie, Richer, South Junction et St-Georges
- Bonne maîtrise du français et de l'anglais, tant oral qu'à l'écrit.

Conditions de travail
- Selon l'expérience et l'échelle en vigueur.
- Les avantages sociaux usuels sont offerts.

Entrée en fonctions
Le plus tôt possible.

Faites parvenir votre curriculum vitae
sous pli confidentiel **avant le 21 juillet 2000** à :

M. Camille Pinette, directeur de crédit
Caisse La Vérendrye
1 - 130 avenue Centrale
Sainte-Anne (Manitoba) R5H 1J3

Les candidats sont sujets à approbation du cautionnement par l'assureur.

ASSISTANTE DENTAIRE
(deuxième niveau)

requise à la clinique dentaire de Sainte-Anne.

Le poste est à temps plein et débutera le 1er septembre.

Envoyez votre curriculum vitae au:

Dr Jeff Hein
C.P. 66, R.R. 2
Sainte-Anne (Manitoba)
R5H 1R2

CAISSIERS OU CAISSIÈRES

Un poste à temps plein.

Deux postes à temps partiel.

Composez le 233-7555 entre 9 h et 16 h du lundi au vendredi.

Making Alberta **stronger.**

Administrateurs/Administratrices de programmes – Éducation

DIRECTION DE L'ÉDUCATION FRANÇAISE

Alberta Learning, Edmonton – La Direction de l'éducation française vous offre l'occasion d'exercer votre leadership dans l'élaboration de programmes en Alberta, et ce, dans divers domaines. Relevant du directeur adjoint et en collaboration avec les enseignants, les maisons d'édition, les parties intéressées, et les autres responsables de programmes, vous serez responsable d'assurer que le personnel enseignant et étudiant de la maternelle à la 12e année, soit de français langue première, soit de français langue seconde – immersion, aient accès à des programmes et à des ressources de très haute qualité. Vous devrez également coordonner la mise en œuvre de ces programmes et ressources. Vous devez posséder d'excellentes compétences langagières en anglais et en français. De plus, ce poste fera appel à vos habiletés en communications interpersonnelles et à vos aptitudes à résoudre des problèmes. Vous aurez à travailler au sein d'un système de gestion intégré, ce qui entraîne la réalisation du travail en étroite collaboration avec d'autres directions du Ministère et agences du gouvernement.

Formation : Une maîtrise en éducation dans un domaine connexe, un brevet d'enseignement valide de l'Alberta (ou être admissible à le recevoir), de l'expérience en enseignement pertinente au poste et enfin, de l'expérience administrative, soit à l'échelon d'une école ou d'un conseil scolaire, sont exigés. Des compétences linguistiques élevées en français et en anglais sont essentielles. Les candidats qui ne rencontrent pas toutes ces exigences seraient placés à une échelle salariale plus basse. Pour de plus amples renseignements concernant l'un ou l'autre de ces postes, veuillez contacter Alain Nogue, Directeur adjoint, Direction de l'éducation française au (780) 427-2940 ou par courriel au Alain.Nogue@gov.ab.ca Salaire : 54 837 $ – 73 955 $.
Date limite : le 21 juillet 2000.

No du concours :
8741-OTOP Administrateur/Administratrice de programmes – Mathématiques
8739-OTOP Administrateur/Administratrice de programmes – Beaux-arts, Éducation physique, Santé et préparation à la vie
8738-OTOP Administrateur/Administratrice de programmes – Études sociales

Prière de faire parvenir votre candidature/c.v., citant le numéro du concours à la Human Resources Branch, Alberta Learning, Commerce Place, 8e étage, 10155 – 102e Rue, Edmonton, Alberta, T5J 4L5 Téléc. : (780) 422-5362, Courriel : HumanResources@edc.gov.ab.ca Les formats acceptés sont Word 97, Word 6, WordPerfect 5.1 ou RTF (Rich Text Format).

Nous remercions toutes les personnes qui soumettront leur candidature. Toutefois, nous communiquerons seulement avec les personnes retenues pour une entrevue.

Visit our web site at:
www.gov.ab.ca

Alberta
GOVERNMENT OF ALBERTA

CONSEIL SCOLAIRE DU DISTRICT CATHOLIQUE DE SUPERIOR NORTH
C.P. 610
Terrace Bay (Ontario)

POSTE D'ENSEIGNANT.E À L'ÉLÉMENTAIRE

Le Conseil invite les candidatures d'enseignant.e.s qualifié.e.s et compétent.e.s pour des postes en enseignement du français langue seconde (y compris le programme d'immersion en français) dans plusieurs localités du District.

Nous demandons aux candidats et candidates de faire leur demande en anglais.

Les personnes intéressées peuvent envoyer leur curriculum vitae, accompagné du certificat de qualification accordé par le Collège des enseignant.e.s de l'Ontario, ainsi qu'une référence pastorale, d'ici **le 12 juillet 2000** à :

Carole A. Weir, directrice de l'éducation
Conseil scolaire du District catholique de Superior North
C.P. 610
Terrace Bay ON P0T 2W0
Tél. : (807) 825-3209 Téléc. : (807) 825-3885

Ernie Drozdowsky,
président du Conseil

Carole A. Weir,
directrice de l'éducation

La LIBERTÉ *Rédacteur.trice en chef*

La Liberté est le seul journal en français publié au Manitoba. Fondé en 1913, c'est un hebdomadaire qui a une vocation provinciale, dont la qualité et la crédibilité lui ont permis d'obtenir, au cours des ans, de nombreux prix d'excellence décernés par l'Association de la presse francophone.

Le poste

Sous la responsabilité du directeur, la personne choisie devra assumer les responsabilités de rédacteur.trice en chef. Elle sera responsable du contenu rédactionnel du journal. La personne devra notamment :

- guider le travail des journalistes ;
- corriger les textes des journalistes ;
- corriger les textes des publicités ;
- rédiger des éditoriaux ;
- rédiger des articles au besoin;
- autres tâches relatives à l'emploi.

Exigences

Démontrer de solides qualités de leadership ; avoir des connaissances théoriques et pratiques poussées dans le domaine de la presse écrite en français ; posséder d'excellentes capacités de travailler en équipe et sous pression ; faire preuve d'une maîtrise supérieure du français et de l'anglais parlés et écrits ; comprendre l'environnement francophone minoritaire.

Lieu de l'emploi : Saint-Boniface (Winnipeg, Manitoba)

Entrée en fonction : automne 2000

Salaire : à négocier selon l'expérience et les qualifications.

La Liberté offre également un excellent régime d'assurance collective.

Les personnes intéressées à ce poste sont priées de faire parvenir leur candidature au plus tard le 14 juillet 2000. Seul les candidats retenus en entrevue seront contactés. Le conseil d'administration de Presse-Ouest Limité se réserve le droit de rouvrir le poste ou d'annuler le concours.

Le directeur
Journal La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Par télécopie: (204) 231-1998

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter Pascal Dubé au (204) 237-4823 ou 1-800-523-3355.

Avis aux annonceurs et aux lecteurs

Veuillez prendre note que **La Liberté ne sera pas publiée les 21 et 28 juillet.**

Les bureaux demeureront **ouverts aux heures habituelles** pendant cette période et La Liberté reprendra son horaire de publication normal dès le 4 août.

La LIBERTÉ

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $

VISA MasterCard

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

DIVERS

GAGNEZ 200 $, 300 $, 500 $ ou plus par semaine en assemblant différents produits à la maison. Pour plus d'information : envoyez une enveloppe pré-adressée à: O.P.T.D., 6-2400, rue Dundas ouest, bureau 541, Réf.: 1489, Mississauga (Ontario) L5K 2R8.
061-

CAMPS D'ÉTÉ: Expérience inoubliable remplie d'activités sur une ferme dans un environnement sécuritaire. Votre choix d'un à cinq jours, sur semaine, en juillet et août, pour les 9 à 13 ans. 878-2583.
094-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. D.H.
097-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. D.H.
097-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. D.H.
097-

RECHERCHE

AIDE DEMANDÉE: Flexible, temps plein ou partiel. Idéal comme emploi d'été et pour aquérir de l'expérience de travail. 12,85 $ en débutant. Promotion disponible. 949-1828.
032-

RECHERCHE: Leaders, dynamiques et motivés pour une entreprise exceptionnelle à partir de chez-vous. 1 (877) 276-8406. (Enregistrement 24 h sans frais).
086-

RECHERCHE: Je suis à la recherche d'une couturière pour une compagnie de rideau. Expérience dans la couture en général. Temps partiel avec possibilité de temps plein. Salaire à négocier. Téléphone 989-1294.
089-

GARDIENNE DEMANDÉE à l'occasion après 17 h et les fins de semaine. Voir à la garde de deux enfants d'âge scolaire dans ma demeure à Saint-Boniface. Tél.: 291-1555.
098-

RECHERCHE GARDIENNE chez moi (Norwood) les matins de 8 h 30 à 10 h du lundi au vendredi, dès la fin août, pour un garçon de 9 mois. Possibilités d'heures supplémentaires si désiré. Contactez Monique au 231-1623.
100-

À VENDRE

À VENDRE: PLAGE ALBERT, chalet de 4 chambres à coucher, meublé, isolé. À 5 minutes du lac, 2 milles d'un beau terrain de golf. Prix raisonnable. 233-3153 ou fin de semaine 756-2483.
088-

À VENDRE: Sur la route scénique, 9 milles au sud du périmètre, près de Saint-Adolphe, grands lots avec beaux arbres, eau, égoûts, gaz, pavé, etc. 253-1185.
092-

CHALET À LA PLAGE ALBERT: 101, Sonora, 3 chambres à coucher, meublé, air climatisé, aspirateur central, lot boisé plus 1/2 acre. Près de la chapelle et de la plage. 58 500 $. Tél.: 253-5700 ou 756-8013.
096-

À VENDRE: La Broquerie. Bâtiment contenant résidence et site commercial (autrefois antiquaire) avec grand atelier attenant, 26 pi x 38 pi, le tout sur un large lot de coin. 49 000 $. Composez le (204) 424-5535.
099-

À VENDRE: La Broquerie. Maison mobile 1991 sur 3 acres, 2 chambres à coucher, air climatisé, 5 appareils ménager, situé à 4 1/2 milles à l'est du village. Possession immédiate. 52 000 $. Composez le (204) 424-5395.
101-

À LOUER

À LOUER: Appartements, 2 chambres à coucher et garçonnière, 161, rue Dumoulin. Composez le 233-5087.
062-

À LOUER: 170, promenade Enfield. Petit appartement d'une chambre à coucher. Balcon, climatiseur, stationnement disponible. 400 $/mois Composez le 233-2072.
093-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher au 539, Ritchot. Très près du Collège. Comprend un stationnement, chauffage, entrée privée. Libre le 1er août. 350 $ par mois. Contactez le 233-2401 après 17 h.
095-

Nécrologies

Lucien Langlois

À Valleyfield (Québec) est décédé Lucien Langlois, père de Louise Langlois, grand-papa bien-aimé de Joanne Cairns-Doern et Jim Cairns. Il laisse aussi dans le deuil son épouse Germaine Drapeau, deux fils et une fille ainsi que trois petits-enfants et trois arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu le samedi 15 juillet 2000 à Valleyfield (Québec).

Ivan Allard



Le jeudi 29 juin 2000, M. Ivan Allard est décédé paisiblement au Centre Taché à l'âge de 74 ans.

Il laisse dans le deuil son épouse depuis 50 ans, Eva Allard (née Grandmont) et leurs enfants : Gilles, Louise, Claude (Debbie), Marc (Cheryl), Claire, Monique (Cameron), Guy, Paulette (Pierre), Denise, Luc, Lucie (Darren) et Jacques (Annette), ainsi que de nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants. Il laisse aussi quatre frères et deux sœurs.

La veille du corps a eu lieu le mardi 4 juillet à 13 h 30, suivie de la messe des funérailles à 14 h à la cathédrale de Saint-Boniface, présidée par Mgr Albert Fréchette. L'inhumation a suivi au cimetière de Glen Lawn Memorial Gardens.

La famille désire remercier le personnel du Centre Taché pour les soins attentifs prodigués à notre père.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949 ou sans frais 1-888-233-4949.

Annette Charrière (née Tougas)

Paisiblement, après une longue et courageuse lutte contre le cancer, est décédée le 3 juillet 2000 à l'âge de 72 ans, madame Annette Charrière.

Elle laisse dans le deuil, son époux bien-aimé, Clement et ses enfants, Léo (Louise), Pauline (Mamadou Ndiaye), Michelle (Norman Larocque) et Marc (Lise); sept petits-enfants, Alin, Joël, Eric, Guylaine, Yvan, Véronique et Alexandre. Elle laisse également dans le deuil, cinq sœurs et deux frères ainsi que ses belles-sœurs et beaux-frères.

Enseignante de carrière, elle a touché la vie d'un très grand nombre de gens de Sainte-Anne et des environs. Fière de sa langue, elle a su la faire vivre en rendant de nombreux services à sa communauté. Femme de grande foi, elle s'est également impliquée dans la vie de la paroisse.

La messe de la résurrection fut célébrée par l'abbé Edouard Bonin en l'église catholique de Sainte-Anne à Sainte-Anne-des-Chênes, le jeudi 6 juillet à 14 h. L'inhumation a eu lieu au cimetière de la paroisse suivant la messe.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la mémoire d'Annette au fonds de rénovation de l'église, Paroisse de Sainte-Anne, 162, avenue Centrale, Sainte-Anne (Manitoba) R5H 1C3.

La direction des funérailles de madame Annette Charrière fut confiée au Salon mortuaire LeClaire Frères.

Chronique RELIGIEUSE

Hubert Balcaen
Laïc



Violence et torture

« L'Église existe en tant que signe et sacrement de la justice dans le monde... »

[Tito de Alencar, dominicain brésilien, torturé au Brésil, 1969-71]

Cette citation prend toute son importance pour peu que l'on se reporte, d'abord, aux récits bibliques de l'Ancien Testament. Pour ce qui est du Nouveau Testament, elle est à relier à la violence de la Passion et de la Croix du Christ.

La violence existe sous diverses formes et porte atteinte à la vie, avant même la naissance et à tous les âges, que ce soit dans les guerres, les attentats, les disparitions forcées, les crimes, la peine de mort et aussi, la pauvreté et la misère structurelles d'une majorité d'humains. Dans cet article, il sera, entre autres, question de cette forme particulièrement répréhensible et odieuse de la violence que représente la torture.

« ...La torture vise surtout à faire taire, à terroriser. Elle se pratique dans le secret avec pour seuls témoins, ceux et celles qui en sont les complices. C'est pour cela qu'il est très difficile d'obtenir des preuves et des chiffres... » (1) Aujourd'hui, une centaine de pays [sur 190] sont concernés par le fléau de la torture. Il n'y a pas un continent, pas un régime politique qui ne soit épargné de ce fléau.

Une forme de torture est la peine de mort elle-même. « ...Condamnée par l'ONU, la peine de mort demeure une sanction prévue dans le code pénal de 123 pays. Parmi ces 123 pays, 11 totalisent plus des trois quarts de toutes les exécutions dans le monde : l'Arabie Saoudite, l'Azerbaïdjan, le Cambodge, la Chine, l'Égypte, les États-Unis, l'Iran, la Libye, le Nigeria, Singapour et le Yémen... » (2)

Autre forme de violence et de torture : les disparitions forcées. Dans son rapport de 1996 sur les disparitions forcées ou involontaires, l'ONU a eu connaissance de 43,500 cas pour la période de 1974 à 1994 auxquels se sont ajoutés 824 cas depuis 1994. Mais le nombre total et exact de disparitions à travers le monde est présumément bien supérieur à ces chiffres.

En 1998, on célébrait le 50e anniversaire de la *Déclaration Universelle des Droits Humains,* un texte dont les idéaux inspirent la majorité des pays du monde. « ...L'impact de cet instrument international, les conventions qui l'ont suivi et les activités des organisations gouvernementales qui se sont consacrées depuis lors à la défense des droits humains ont créé une dynamique des droits de l'homme qui mobilise l'opinion publique pour dénoncer la peine de mort, l'exploitation de l'enfant et de la femme, le sort des réfugiés, l'usage de la torture, la relégation des prisonniers de conscience, le sous-développement, la discrimination raciale...pour ne citer que quelques-unes des causes les plus connues... » (3)

Mais, bien que beaucoup de progrès aient été faits, il en reste encore tellement à faire. De graves violations des droits humains fondamentaux, souvent à grande échelle, sont encore perpétrées dans beaucoup trop d'endroits. Quelques exemples : l'usage de la torture et le maintien de la famine au Soudan, l'exploitation sexuelle des femmes et des filles en Asie de l'Est, la maltraitance des réfugiés en Afrique...

Fondée en 1974, l'Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture [l'ACAT], à agit pour tous ceux et celles qui sont torturés, détenus dans des conditions inhumaines, exécutés ou disparus quelles que soient leur nationalité, leurs opinions politiques ou religieuses. L'ACAT est une association œcuménique, qui existe au Canada depuis 1984. (4) En plus d'intervenir pour les victimes de la torture, l'ACAT s'oppose à la peine de mort. Elle fonde son action sur la Parole de Dieu et sur l'article 5 de la *Déclaration Universelle des Droits de l'Homme* de l'ONU : " Nul ne sera soumis à la torture ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants," interdiction absolue reprise depuis 1948 par de nombreux pactes ou conventions internationaux.

À l'occasion du 26 juin, **Journée internationale des Nations Unies pour le soutien aux victimes de torture,** l'ACAT invitait chacun et chacune d'entre nous à exprimer sa solidarité envers les victimes de torture et de traitements ainsi que de peines cruels, inhumains et dégradants. Cette journée voulait également nous rappeler d'être accueillant envers l'Étranger (femme, homme, enfant) qui, au moment où il demande asile au Canada a, bien souvent été témoin ou victime de violence organisée.

(1) Contre la torture, Agir et Prier, Fête et Saisons, no. 513, mars 1997, p. 8.

(2) Ibid, p. 8.

(3) FiACAT, Des Eglises prennent position pour les Droits de l'Homme, 1998, p. 2.

(4) Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture, 4839, rue de Bordeaux, Montréal, Que. H2H 2A2, acatcan@cam.org.

SAINT-JOSEPH

L'histoire Sarrasin a plus de 120 ans

La famille Sarrasin de Saint-Joseph a célébré 122 ans de présence en terre manitobaine le 24 juin.

Sandra POIRIER

Plus de 250 personnes se sont réunies sur l'une des terres appartenant à la famille Sarrasin de Saint-Joseph. Retrouvailles, remises de plaques, activités pour les jeunes et célébration religieuse ont fait de cette fête un événement des plus appréciés.

En plus de recevoir des lettres de reconnaissance des ministres du Manitoba et du Canada ainsi que du lieutenant-gouverneur, des plaques centenaires du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation ont aussi été remises à la famille. La Société historique du Manitoba a aussi profité de l'occasion pour remettre ses plaques centenaires.

C'est en 1878 que s'établissent au Manitoba les premiers Sarrasin. Alors âgé de 22 ans, Ambroise Jr Sarrasin et son frère cadet, Xavier, prennent possession d'une terre tout près du petit village de Saint-Joseph. Leurs parents, Ambroise Sr et Victoire, qui étaient établis aux États-Unis, les rejoindront l'année suivante.

En 1879, Ambroise Sr, Ambroise Jr et Xavier achètent aux agents du gouvernement de nouvelles portions de terre à Emerson et près de Saint-Jean-Baptiste. Ambroise Sr revendra sa terre à son fils Ambroise en 1896.

Ambroise fils épouse en 1881, Célina Lanciault qui réside à Saint-Jean-Baptiste. Ils auront six garçons et cinq filles. Quatre fils dont Ovide et Alfred et une de leurs filles, Victoria, s'établiront aux alentours de la ferme paternelle, sur des terres avoisinantes. Ambroise fils meurt en 1925 léguant ses terres à son épouse.



photo: Sandra Poirier

Des membres de la famille Sarrasin.

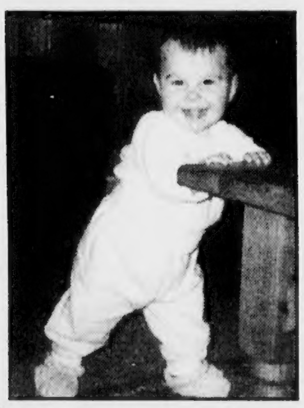
Le plus jeune des fils d'Ambroise Jr, Ovide, mariera en 1925 Marie-Flore Fillion de Saint-Jean-Baptiste. Ils auront au total 14 enfants.

En 1927, Célina vendra des sections de terre à ses fils Ovide et Alfred. Ovide possédera alors la terre d'Ambroise Sr. Pour sa part, Alfred aura la terre de son père. En 1942, Alfred vendra sa section à Ovide. Ovide s'éteint en 1977 et c'est alors son fils, Denis, qui prendra possession de la terre. Denis Sarrasin est encore aujourd'hui propriétaire de la ferme de ses ancêtres.

Un autre fils d'Ovide et Marie-Flore, Arcade, épousera en 1945 Georgine Moquin. Tous deux emménageront sur la première ferme d'Ovide. Six ans après la mort de son mari, Georgine est toujours propriétaire de ces terres, qui ont appartenu à feu Ambroise Sr.

Depuis 122 ans, les terres agricoles des Sarrasin se lèguent de père en fils. Aujourd'hui, les terres des cinq fils d'Ovide et de Marie-Flore couvrent 3 365 acres incluant les deux fermes centenaires.

T'es parent avec qui, toi?



SOPHIE MARIE AGNES JOYAL

Scoubidou, ça fait déjà un an que tu es avec nous!

Née le 1[er] juillet, tu étais un mignon petit paquet. Le délai de deux semaines en a bien valu la peine!

Sophie, tu ne cesses d'embellir nos vies avec ton beau sourire!

Gros bisous, Maman, Papa et grande sœur Janique.

Félicitations

Albert Déquier
pour le *Margaret Woods Award*
donné par le Manitoba School
Counsellors' Association
en reconnaissance
de ton dévouement au travail
auprès des élèves, parents
et de la communauté!

De ta famille
Simone et les enfants


André et Madeleine Saurette

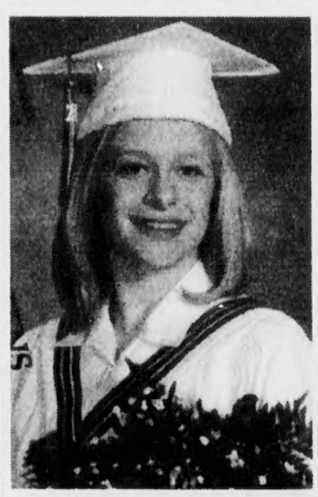
La famille Saurette
vous invite à célébrer
le 50[e] anniversaire
d'André et Madeleine Saurette

le dimanche 16 juillet 2000

Thé et goûter de 14 h à 17 h

au salon Sportex du Collège universitaire de Saint-Boniface
(entrée rue Aulneau)
200, avenue de la Cathédrale,
Saint-Boniface

Félicitations Christianne!



Christianne Hacault

Félicitations Christianne!
Tu as travaillé fort pour te mériter
la médaille du
Gouverneur général
ainsi que plusieurs bourses.
Bonne chance à l'Université
d'Ottawa en journalisme et dans
tes fonctions de page
à la Chambre des communes.

Ouvre grand tes bras,
le futur t'attend.

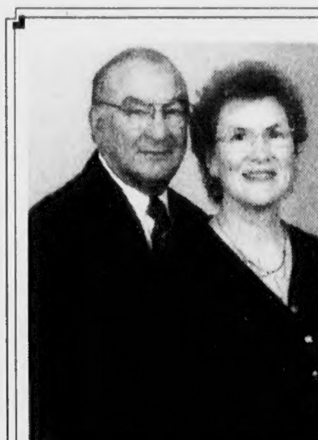
Amour Maman, Papa,
Robert et Mathieu




La famille Pambrun vous invite à venir célébrer
le *50[e]* anniversaire de **François** et **Denise Pambrun**,
ainsi que
le **25**[e] anniversaire de **René** et **Jo-Anne Pambrun**,
Gilles et **Desneiges (née Pambrun) Roy**,
le samedi 15 juillet 2000.

Renouvellement de leurs vœux
à la paroisse St-Martyrs Canadiens
à 11 h suivi d'un thé-rencontre de 12 h à 15 h.

Votre présence sera votre cadeau!



Edgar et Madeleine Daigneault

1960 - le 9 juillet - 2000

Nous aimerions vous souhaiter
amour, joie et bonne santé
à l'occasion de votre
40[e] anniversaire.

Avec amour de vos
enfants & petits-enfants

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN
···AVOCATS ET NOTAIRES···

Me LAURENT J. ROY , c.r.
Me MICHEL CHARTIER
Me RHONDA M. HERCUS
Me ROBERT L. BUISSON

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

TEFFAINE, LABOSSIÈRE

Avocats et notaires,

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
182, rue Dumoulin,
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0E3
Téléphone: (204) 958–6850
Télécopieur: (204) 958–6855

Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Téléphone: 987-3880
Télécopieur: 233-9762

TAYLOR McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES

Me ALAIN L.J. LAURENCELLE
988-0304
alaurencelle@tmlawyers.com

Me STÉPHANE DORGE
988-0440
sdorge@tmlawyers.com

DOMAINES DE PRÉFÉRENCE :
droit commercial et corporatif;
immobilier (real estate);
affaires et financement;
planification successorale
pour individu, ferme et commerce;
testaments et successions.

Plus de 50 avocats exerçant dans tous les domaines du droit à votre service!

OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir

Optométriste

- **Examen de la vue**
- **Lunettes ajustées**
- **Verres de contact**

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

La Maison d'Optique
157
boulevard Provencher
233-3889
SANS FRAIS : 1-888-872-8988

SERVICES

BRUNET *Monuments*
Troisième Génération

- **MONUMENTS**
- **PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE**
- **INSCRIPTIONS**

L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ

405, rue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

CHAPELLE
FUNÉRAIRE
SAINT-PIERRE

Pour être assuré d'un service en français dans la région sud-est, appelez:

LEON MORRISSETTE au **433-7257**

Plus de 20 ans d'expérience

«LOEWEN FUNERAL CHAPELS»

Steinbach **Tél.: 326-1351**

GRAPHICS INC

• CONCEPTION GRAPHIQUE
• TYPOGRAPHIE
• MISE EN PAGE
• IMPRIMERIE

TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ

EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS



J.P.R. (Ron) Comeault,
BA, FIC, CIM, FCSI
Vice-président
Conseiller en placement

RBC Dominion valeurs mobilières Inc.
185, rue East
Sault Ste-Marie (Ontario) P6A 3C8

Sans frais : 1 800 557-2396
Tél. : (705) 759-7090
Télécopieur : (705) 759-0699
Courriel : ron.comeault@rbcds.com

RBC DOMINION VALEURS MOBILIÈRES
MEMBRE DU GROUPE DE LA BANQUE ROYALE

BDO

BDO DUNWOODY SRL
Comptables agréés et consultants
5e étage, 191, Broadway
Winnipeg (MB) R3C 3T8
Téléléphone: (204) 956-7200
Télécopieur: (204) 926-7201
http://www.bdo.ca
Courrier électronique: gchaput@winnipeg.bdo.ca

Nos professionnels:

Michelle Boris, CA
Eugene Brokopiw, CA
Bruce Caplan, CA, CIP
Arthur Chaput, CA, CFP
Gilles Chaput, FCA
Raymond Desrochers, CA,CFE
Pamela Dupuis, CA
James Doer, CA, CFP
Lucien Guenette, CA
Chris Kauenhofen, CA
Collin LeGall, CMA, CIP
Lucile Legal-Griffiths, CA
Travis Leppky, CA, CISA
Henri Magne, CA
Mona Marcotte, CA
Elizabeth Maw, CA
Russell Paradoski, CA, CFE
Georges Picton, CGA
Jennifer Pyzer-Whetter, CA
Marc Rivard,CA
Mark Wong, CA (en stage)

BDO DUNWOODY SRL est une société en nom collectif à responsabilité limitée enregistrée en Ontario.

ASSUREURS

Agence d'Assurance
AURÈLE DESAULNIERS
(1987)

Pour tout service d'assurance!

Joel Desaulniers
Christine Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Natalie Pound

390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051

autopac

SERVICES

Nicole Landry-Milner
agent immobilier



RE/MAX®
performance realty
Service bilingue
255-4204

Cet espace
est à votre
disposition!

SERVICES

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RIEL

Promouvoir le développement économique chez les francophones de Saint-Boniface, Saint-Vital et Saint-Nobert.

Raymond Simard, B.A., B. Comm., président
178, rue Dumoulin, Saint-Boniface R2H 0E3

Tél.: 233-7799 • Fax: 233-7444
Courriel: CORPRIEL@ESCAPE.CA

La LIBERTÉ

Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants:

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine
383, boul. Provencher
Centre culturel franco-manitobain
340. boul. Provencher
Marion Grocery
237, rue Bertrand
Librairie La Boutique du Livre
315, rue Kenny
Dépanneur Provencher
174, boul. Provencher

Hôpital Saint-Boniface
Boutique de souvenirs
IGA Provencher
390, boul. Provencher
Librairie À la page
200, boul. Provencher
Turbo - Saint-Boniface
230, rue Marion
Amber Auto Service • *Sainte-Anne*
617, rue Traverse
Esso • *Parc Windsor*
192, Archichald

Chapters
• *Centre Saint-Vital*
Shell Service
350, chemin Sainte-Anne
Pharmacie St-Pierre
• *Saint-Pierre-Jolys*
Lorette IGA • *Lorette*
Petro-Canada • *Lorette*
Saint-Adolphe Esso • *Saint-Adolphe*
Le Dépanneur • *La Broquerie*
Épicerie Coulombe • *Saint-Malo*

Abonnez-vous à
La LIBERTÉ

OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	28, 50 $ ❐	32,10 $ ❐
2 ans	51,30 $ ❐	58,85 $ ❐

Oui je m'abonne dès aujourd'hui!

Nom: ____________________
Prénom: ____________________
Adresse: ____________________
____
Ville: ____________________
Province: ____________________
Code postal: __________ Téléphone: __________
Je choisis de payer par:
Visa: __________ MasterCard: __________
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)

Chèque ou mandat poste:
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)
C.P. 190, 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4